



**Nations Unies**

# **Rapport du Comité des conférences pour 2011**

**Assemblée générale**  
**Documents officiels**  
**Soixante-sixième session**  
**Supplément n° 32**

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Soixante-sixième session  
Supplément n° 32

## **Rapport du Comité des conférences pour 2011**



Nations Unies • New York, 2011



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation . . . . .	1
A. Composition . . . . .	1
B. Bureau . . . . .	1
C. Organisation des travaux . . . . .	1
D. Programme de travail . . . . .	2
E. Participation d'observateurs . . . . .	2
II. Calendrier des conférences et réunions . . . . .	3
A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale . . . . .	3
B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et des réunions pour 2012-2013 et questions connexes . . . . .	4
C. Dérogations au programme prévu pour 2011 et questions connexes . . . . .	4
III. Gestion des réunions . . . . .	6
A. Utilisation des services et installations de conférence . . . . .	6
B. Incidences de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement (stratégie IV) sur les réunions devant se tenir au Siège . . . . .	8
IV. Gestion intégrée à l'échelle mondiale . . . . .	10
V. Questions relatives à la documentation et à la publication . . . . .	12
A. Gestion de la documentation . . . . .	12
B. Réunions économes en papier et fichiers son numériques en remplacement des comptes rendus écrits . . . . .	13
VI. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation . . . . .	18
<b>Annexes</b>	
I. Projet de résolution . . . . .	21
II. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2012-2013 . . . . .	32

---

A.	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2012.....	34
B.	Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session .....	66
C.	Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2013.....	67
D.	Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2012 .....	97
E.	Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2013 .....	100

## Chapitre I

### Questions d'organisation

#### A. Composition

1. Dans sa résolution 43/222 B, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément aux dispositions de cette résolution, le Comité était composé, en 2011, des États Membres suivants : Allemagne, Autriche, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Malaisie, Mexique, Mozambique, Nigéria, Panama, Philippines, République arabe syrienne, Venezuela (République bolivarienne du) et République de Moldova<sup>1</sup>.

#### B. Bureau

2. À sa session d'organisation de 2011 (510<sup>e</sup> séance), le 20 avril 2011, et à sa session de fond de 2011 (512<sup>e</sup> séance), le 6 septembre 2011, le Comité a élu le Bureau suivant pour 2011 :

*Présidente :*

Woinshet Tadesse **Woldegiorgis** (Éthiopie)

*Vice-Présidentes :*

Maria Angela **Holzmann** (Autriche)

Norfarina Mohd. **Azmee** (Malaisie)

Carolina **Popovici** (République de Moldova)

*Rapporteuse :*

Lorena **Giménez-Jiménez** (République bolivarienne du Venezuela)

3. À sa session d'organisation également, le Comité est convenu du principe que la Présidente mènerait des consultations visant à déterminer la composition du Bureau pour 2012 et que la Présidente et les autres membres sortants du Bureau poursuivraient leurs activités jusqu'à l'élection des membres du Bureau pour 2012.

#### C. Organisation des travaux

4. À sa session d'organisation, le 20 avril, le Comité est convenu de suivre les directives adoptées en 1994 et 1995 concernant son examen des demandes de dérogation au calendrier des conférences et des réunions déposées entre deux sessions, et de se réunir au coup par coup pour examiner les demandes ayant une incidence sur ce calendrier pendant les sessions de l'Assemblée générale. À la même séance, la Présidente a proposé que le Comité se réunisse pour examiner le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2012 et 2013.

<sup>1</sup> Il reste encore à désigner un membre issu des États d'Amérique latine et des Caraïbes (voir A/66/107 et A/AC.172/2011/INF/1/Rev.1).

5. À la même séance, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences s'est adressé au Comité.

6. À la 511<sup>e</sup> séance, le 24 juin 2011, la Secrétaire du Comité a présenté le calendrier provisoire des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes pour 2012 et 2013 (E/2011/L.10). Le Comité a examiné ce calendrier provisoire et recommandé au Conseil économique et social de l'approuver. La recommandation du Comité a été communiquée dans une lettre datée du 30 juin 2011 adressée au Président du Conseil économique et social par la Présidente du Comité des conférences (E/2011/128).

7. Le Comité a convoqué sa session de fond du 6 au 12 septembre 2011 (512<sup>e</sup> à 516<sup>e</sup> séances). À l'ouverture de la session de fond, le 6 septembre 2011, le Secrétaire général adjoint a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/66/118). Pendant les séances officielles, les représentants de l'Algérie, de l'Autriche, de la Chine, de la Côte d'Ivoire, de Cuba, des États-Unis d'Amérique, de l'Éthiopie, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie, du Japon, du Nigéria, de Panama, et du Venezuela (République bolivarienne du) ont pris la parole.

#### **D. Programme de travail**

8. À sa session d'organisation de 2010 (504<sup>e</sup> séance), le 30 mars 2010, le Comité a prié le Secrétariat de lui présenter l'ordre du jour provisoire de 2011 à sa session d'organisation de 2011. À sa session d'organisation de 2011 (510<sup>e</sup> séance), le Comité a adopté cet ordre du jour provisoire (A/AC.172/2011/L.1) et prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2012, un ordre du jour provisoire pour 2012.

#### **E. Participation d'observateurs**

9. Huit États Membres et une organisation intergouvernementale étaient représentés en qualité d'observateurs aux sessions d'organisation et de fond du Comité : l'Algérie, le Brésil, Cuba, l'Égypte, l'Italie, le Nicaragua, la Suisse, la Tunisie et l'Union européenne.

## Chapitre II

### Calendrier des conférences et réunions

#### A. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

10. À sa 512<sup>e</sup> séance, le 6 septembre 2011, le Comité des conférences a examiné la partie du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (voir document A/66/118, sect. I.A.1 et renseignements complémentaires<sup>2</sup>, sect. I) contenant des demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, par laquelle celle-ci a décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pouvait se réunir au Siège de l'ONU pendant une session ordinaire si ce n'est avec son assentiment exprès.

#### Conclusions et recommandations

11. Le Comité des conférences a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes ci-après à se réunir à New York pendant la partie principale de sa soixante-sixième session, étant entendu que toutes ces réunions se verraient allouer des services de conférence, sous réserve de leur disponibilité, de manière à ce que les travaux de l'Assemblée et de ses grandes commissions ne s'en trouvent pas entravés :

- a) Comité des relations avec le pays hôte;
- b) Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;
- c) Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
- d) Commission du désarmement;
- e) Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- f) Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit;
- g) Cour pénale internationale : Assemblée des États parties au Statut de Rome;
- h) Conférence des Nations Unies sur le développement durable : deuxième réunion intersessions du processus préparatoire;
- i) Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

---

<sup>2</sup> Voir [http://dgacm.org/Coc/Report\\_of\\_the\\_SG\\_on\\_the\\_pattern\\_of\\_conferences\\_\(A-66-118\)\\_Supplementary\\_information.pdf](http://dgacm.org/Coc/Report_of_the_SG_on_the_pattern_of_conferences_(A-66-118)_Supplementary_information.pdf).

## **B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et des réunions pour 2012-2013 et questions connexes**

### **Introduction et généralités**

12. À sa 512<sup>e</sup> séance, le 6 septembre 2011, le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et des réunions pour 2012 et 2013 (A.AC.172/2011/L.2) ainsi que les sections pertinentes du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/66/118, par. 2 à 5). L'une des conditions préalables essentielles que le Département doit respecter pour s'acquitter de son mandat est la précision des dates, de la durée et des modalités relatives aux besoins des conférences et réunions prévues en termes de services de séance et de documentation, afin que l'état requis des incidences sur les services de conférence et tout autre état des incidences sur le budget-programme puissent être présentés aux États Membres pour examen.

### **Examen de la question**

13. On a accueilli avec satisfaction le site Web consacré à la session de fond du Comité. Il a été proposé au Secrétariat de penser à élargir l'utilisation de cet outil pour donner des informations complémentaires sur les réunions d'autres organes inscrites au calendrier.

14. Des délégations se sont inquiétées de ce que la recommandation figurant au paragraphe 5 du rapport du Secrétaire général semblait empiéter sur le mandat de l'Assemblée générale et ne reflétait pas de manière appropriée les considérations politiques qu'implique la planification des conférences et réunions. Il a été proposé au Secrétariat d'arrêter les modalités des réunions en s'appuyant sur sa riche expérience de la gestion des réunions. Un représentant du Secrétariat a précisé que le paragraphe en question se voulait d'ordre technique et n'était pas de nature politique. Il a été convenu que les États Membres et le Secrétariat s'efforceraient de planifier les réunions dans un esprit de collaboration en veillant à la prévisibilité et à l'utilisation efficace des ressources.

## **C. Dérogations au programme prévu pour 2011 et questions connexes**

15. Dans sa résolution 65/245, l'Assemblée générale a approuvé le projet révisé de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2011, tel que présenté par le Comité des conférences, et a autorisé ce dernier à y apporter tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aurait prises à sa soixante-cinquième session. Le calendrier a été publié sous la cote A/AC.172/2011/2.

16. À sa 373<sup>e</sup> séance, le 26 août 1994, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions seraient désormais examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

17. À sa 379<sup>e</sup> séance, le 23 mars 1995, le Comité était convenu que le Secrétariat pourrait, en consultation avec le Bureau du Comité, prendre une décision sur les modifications proposées au calendrier n'ayant pas d'incidence sur le budget-programme.

18. À sa session de fond de 1995, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation qui lui seraient présentées entre les sessions et qui viseraient à changer le lieu d'une réunion seraient renvoyées aux membres pour approbation. Les demandes de dérogation concernant d'autres types de modification seraient, comme le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, examinées par le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, pour suite à donner.

19. Le Comité des conférences a approuvé les demandes reçues en 2011 de la Commission de la condition de la femme, ainsi que les deux demandes reçues du Comité des organisations non gouvernementales de tenir une réunion supplémentaire à la fin de leur session, et du Comité consultatif pour les questions de désarmement, qui avait exprimé le souhait de se réunir non pas à New York mais à Genève. Le Comité a également pris note de la demande formulée par la Cinquième Commission de tenir une séance supplémentaire à la deuxième partie de la reprise de la session en vue d'achever ses travaux.

## Chapitre III

### Gestion des réunions

#### A. Utilisation des services et installations de conférence

##### 1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations avec des organes à propos de l'utilisation des ressources affectées aux services de conférence mis à leur disposition

20. À sa 512<sup>e</sup> séance, tenue le 6 septembre 2011, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences dans laquelle figuraient des statistiques et une analyse relatives à l'utilisation prévue et effective des ressources affectées aux services de conférence mis à la disposition d'un échantillon d'organes qui s'étaient réunis en 2010 à New York, Genève, Vienne et Nairobi (voir A/66/118, par. 7 à 12, et renseignements complémentaires<sup>2</sup>, sect. II).

21. À compter de 2011, les statistiques relatives à toutes les réunions tenues dans les quatre centres de conférence et hors des centres établis ont été recueillies sur g-Meets de manière harmonisée. Le taux global d'utilisation pour 2010 a été de 85 % dans les quatre centres de conférence (contre 86 % en 2009). Le Département a continué de s'efforcer de répondre à la demande de services d'interprétation en veillant à une planification et à une programmation dynamiques. Les annulations de dernière minute ainsi que l'annulation de certaines combinaisons linguistiques pour les services d'interprétation avaient perturbé dans certains cas la planification des capacités.

22. Le Comité a également entendu un rapport oral de la Présidente sur les résultats des consultations qu'elle avait tenues avec les trois organes intergouvernementaux qui avaient affiché un taux d'utilisation inférieur au taux de référence de 80 % pendant trois années consécutives : le Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation, la Commission de statistique et le Comité des contributions. Les deux premiers de ces organes intergouvernementaux ayant depuis amélioré leur taux d'utilisation, qui avait été supérieur au taux de référence en 2011 grâce à la planification initiale et à une utilisation optimale du temps alloué, seule serait prévue une réunion avec le Bureau du Comité des contributions, en octobre 2011. En outre, la Présidente a fait des propositions en vue d'améliorer le taux d'utilisation, notamment : réduire l'incidence des annulations prévisibles en avertissant la Section de la gestion des réunions dès que possible, mais au moins une semaine avant la session; réduire à deux heures les créneaux demandés pour les réunions (par exemple de 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures) lorsqu'on prévoit qu'elles prendraient moins de temps, de manière à libérer des ressources et à améliorer le taux d'utilisation; et réaménager le programme de travail compte tenu de l'expérience acquise et de l'utilisation effective des services de conférence chaque fois que possible.

##### 2. Prestation de service d'interprétation aux réunions des organes autorisés à se réunir « selon les besoins »

23. À la même séance, le Comité a également examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à la prestation de service d'interprétation aux réunions d'organes autorisés à se réunir « selon les besoins » (voir A/66/118, par. 13, et

renseignements complémentaires<sup>2</sup>, sect. III). Une analyse comparative de ces services fait apparaître une légère baisse dans la prestation de ces services à New York, où ils ont été fournis à 94 % en 2010 contre 95 % en 2009.

### **3. Prestation de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres**

#### **Introduction et généralités**

24. À sa 512<sup>e</sup> séance également, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à la prestation de service d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres (voir A/66/118, par. 14 et 15, et renseignements complémentaires<sup>2</sup>, sect. IV).

#### **Examen de la question**

25. Des précisions ont été demandées quant au sens de l'expression « capacités disponibles » telle qu'employée au paragraphe 25 du précédent rapport du Comité<sup>3</sup> au sujet de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Une délégation a également demandé au Secrétariat d'explicitier les divergences entre les chiffres donnés au paragraphe 15 du rapport du Secrétaire général et le tableau I de la section IV (renseignements complémentaires), concernant les demandes de services d'interprétation à Nairobi et à Genève.

26. Un représentant du Secrétariat a déclaré que les capacités disponibles s'entendaient essentiellement de la disponibilité des services d'interprétation. Les Offices des Nations Unies à Nairobi et Vienne disposant de très peu d'interprètes, ils pouvaient prêter leurs services aux groupes régionaux et aux autres grands groupes d'États Membres principalement lorsque les organes dont les réunions étaient inscrites au calendrier ne se réunissaient pas. Il était répondu aux demandes émanant de groupes régionaux et d'autres grands groupes d'États Membres dans l'ordre où elles étaient présentées, mais seulement une fois qu'il avait été répondu à celles des organes créés par la Charte et des organes autorisés à se réunir « selon les besoins ». Si elles étaient présentées à l'avance, et selon les capacités disponibles, la plupart des demandes pouvaient être satisfaites. Des locaux et des techniciens étaient systématiquement mis à la disposition des grands groupes d'États Membres à Vienne, y compris lorsque les services d'interprétation n'étaient pas disponibles.

27. Un représentant du Secrétariat a indiqué que les chiffres relatifs au nombre de demandes de services d'interprétation qui avaient été satisfaites en 2010 à l'Office des Nations Unies à Genève étaient incohérents en raison des méthodologies différentes utilisées au Siège et dans ce centre de conférence, que l'on était en train d'harmoniser grâce au système eMeets. Le pourcentage correct de demandes satisfaites était de 59 %, plutôt que de 80 %, cette baisse s'expliquant par une augmentation sensible du nombre de réunions inscrites au calendrier, plus précisément de celles émanant des organes autorisés à se réunir « selon les besoins ». Le Secrétariat a expliqué que les divergences entre le texte du rapport et les chiffres donnés au titre des renseignements complémentaires concernant Genève et Nairobi étaient liées à une erreur.

---

<sup>3</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 32 (A/65/32).*

#### **4. Utilisation des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi**

28. À la 512<sup>e</sup> séance également, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à l'utilisation des services de conférence à l'Office des Nations Unies à Nairobi (A/66/118, par. 16). En 2010, toutes les réunions des organes basés à Nairobi s'étaient tenues dans cette ville conformément à la règle du siège.

#### **5. Utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique**

##### **Introduction et généralités**

29. À la même séance, le Comité a également examiné la section du rapport du Secrétaire général consacrée à l'utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique (A/66/118, par. 17 et 18). En 2010, le taux d'utilisation du centre de conférence était tombé à 70 %, essentiellement en raison de la compétitivité accrue du marché local et régional. La Commission avait donc engagé une stratégie de marketing plus vigoureuse et novatrice pour accroître le taux d'utilisation du centre.

##### **Examen de la question**

30. Des précisions supplémentaires ont été demandées concernant la diminution du taux d'utilisation du centre de conférence, les initiatives prises pour accroître ce taux et la méthode utilisée pour le calculer. Une délégation a demandé si l'on avait pris contact avec d'autres centres de conférence en proie à des problèmes similaires afin d'échanger avec eux les enseignements tirés de l'expérience.

31. Un représentant du Secrétariat, rappelant que, contrairement aux centres de conférence, les commissions régionales ne relevaient pas du Département, a déclaré que la Commission économique pour l'Afrique avait communiqué des informations sur ses initiatives de marketing, telles que la participation à des conventions et expositions internationales très médiatisées, la présentation d'articles dans les publications annuelles et sur les sites Web d'organisations de renommée mondiale sur le marché des conférences et des expositions, et le resserrement des liens avec le Gouvernement éthiopien et d'autres parties prenantes grâce à la création d'un comité conjoint de marketing. D'autres informations, notamment sur le calcul du taux d'utilisation, seraient demandées à la Commission économique pour l'Afrique et communiquées par écrit aux délégations.

#### **B. Incidences de la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement (stratégie IV) sur les réunions devant se tenir au Siège**

##### **Introduction et généralités**

32. À sa 512<sup>e</sup> séance, le 6 septembre 2011, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences relative aux incidences de la mise en œuvre du plan d'équipement sur les réunions devant se tenir au Siège (voir A/66/118, par. 19 à 21 et sect. V des renseignements complémentaires)<sup>2</sup>.

33. Le Département continuait de travailler en étroite liaison avec le secrétariat du plan-cadre d'équipement à la rénovation des salles du bâtiment des conférences, afin d'éviter que l'activité des organes intergouvernementaux ne soit trop perturbée. Les travaux devaient désormais s'achever en décembre 2012. Le secrétariat du plan-cadre d'équipement mènerait une étude pour déterminer le coût de l'aménagement, demandé par le Département, de sièges supplémentaires dans la salle de l'Assemblée générale, et en communiquerait les résultats à l'Assemblée générale, pour examen. Dans l'intervalle, le Département travaillait en liaison avec la Division de la gestion des installations et des services commerciaux du Département de la gestion pour répondre à la demande de sièges. Pour faciliter la mise en place de formules d'organisation du travail modulables, le Département avait fourni quelque 700 licences Mobile Office au personnel linguistique, aux secrétaires des commissions et aux fonctionnaires des conférences.

#### **Examen de la question**

34. Plusieurs délégations ont souhaité en savoir plus sur les licences Mobile Office achetées pour le personnel linguistique et ont demandé comment celles-ci complétaient le nouveau système de contrôle des présences récemment mis en place au sein du Département. Une délégation a demandé un complément d'information sur les normes de sécurité plus strictes mentionnées au paragraphe 20 du rapport du Secrétaire général. L'environnement de travail des locaux temporaires restant une source de préoccupation pour le personnel du Département, le Secrétariat a été invité à expliquer la procédure que devaient suivre les fonctionnaires qui souhaitaient déposer des plaintes ou des requêtes à ce sujet. Ces fonctionnaires pouvaient adresser leurs requêtes ou leurs plaintes aux coordonnateurs du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, qui les transmettraient à la Division de la gestion des installations et des services commerciaux ou aux responsables du plan-cadre d'équipement, selon les cas.

35. Un représentant du Secrétariat a fait savoir qu'une étude des conditions de sécurité menée dans le cadre du plan-cadre d'équipement avait déterminé que, pour être en conformité avec les normes de sécurité en vigueur, il fallait augmenter la distance entre les salles de conférence et les routes bordant l'enceinte de l'ONU. Les grandes salles de conférence devaient donc faire l'objet de réaménagements, qui étaient actuellement en cours, en concertation avec le Département. La distribution des licences Mobile Office, qui avait commencé en 2009, permettait au personnel de travailler de n'importe où, n'importe quand. L'idée, soumise par une délégation, de mener une enquête de satisfaction sur l'utilité de Mobile Office, a été accueillie favorablement. Conçu comme un moyen rentable et automatisé de remplacer le traitement manuel des présences, le nouveau système de contrôle des présences avait été adopté après avoir fait l'objet d'un projet pilote dans d'autres organisations. Le Secrétariat fournirait par écrit des renseignements complémentaires sur ce système.

## Chapitre IV

### Gestion intégrée à l'échelle mondiale

#### Introduction et généralités

36. À sa 512<sup>e</sup> séance, le 6 septembre 2011, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences relative à la gestion intégrée à l'échelle mondiale (voir A/65/122, par. 22 à 27, et renseignements complémentaires<sup>2</sup>, sect. VI). La réalisation des objectifs de gestion intégrée à l'échelle mondiale continue d'être une priorité pour le Département. Des initiatives comme la tenue de réunions de coordination annuelles des chefs des services de conférence et l'organisation de vidéoconférences trimestrielles auxquelles participent les quatre centres de conférence ont contribué à l'harmonisation des politiques et des pratiques et à l'accroissement du partage de la charge de travail. En outre, une application plus généralisée de la « règle de proximité », qui régit l'affectation de personnel des conférences à des réunions tenues hors de leur lieu d'affectation d'origine, a permis d'optimiser l'utilisation des ressources.

37. S'agissant des grands projets informatiques lancés ces dernières années, des progrès ont continué d'être accomplis sur le projet 1 (« g-Data »), qui vise à fournir un système de communication des données statistiques fiable aux fins de la comparaison des principaux indicateurs de résultats aussi bien dans le temps qu'entre les différents centres de conférence. Le projet 2 (« g-Meets ») était en service dans les quatre centres de conférence et se trouvait dans la phase II de mise à jour et d'amélioration. Le projet 3 (« g-Doc »), dirigé par un comité de pilotage composé d'utilisateurs du Siège et de l'Office des Nations Unies à Genève, visait à mettre en place un module commun de soumission des documents doté d'un système de créneaux et de prévisions harmonisé.

#### Examen de la question

38. S'agissant de l'application du principe de responsabilité et de la responsabilité partagée des services de conférence à Genève, Vienne et Nairobi entre les trois Directeurs généraux et le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, il a été demandé que des informations soient communiquées concernant l'élaboration de dispositions harmonisées portant amendement des circulaires du Secrétaire général sur l'organisation des trois offices. Une délégation a déploré que malgré des appels répétés en ce sens, le rapport du Secrétaire général ne donne pas de renseignements concernant les économies réalisées grâce à la mise en place des projets de gestion intégrée à l'échelle mondiale. En ce qui concerne la règle de la proximité, plusieurs délégations se sont inquiétées de la pénurie de professionnels qualifiés dans des combinaisons linguistiques rares dans certains lieux d'affectation, et ont encouragé le Secrétaire général à élaborer des politiques de recrutement et des programmes d'ouverture qui tiennent compte de ces déséquilibres. Il a été demandé également que des informations soient communiquées à propos du chargement sur le site Web de l'ONU de tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, et concernant les résultats de l'étude d'ensemble de l'application des principes d'efficacité et de responsabilité dans le domaine de la gestion des conférences entreprise par le Secrétariat.

39. Un représentant du Secrétariat a dit qu'un groupe de travail composé de représentants des quatre centres de conférence avait étudié les mécanismes régissant l'efficacité et la responsabilité dans le domaine de la gestion des conférences en vue de tirer des conclusions sur la manière de codifier le principe de la responsabilité partagée. Il a été en outre précisé que les circulaires du Secrétaire général portant sur l'organisation du Département devaient tenir compte de celles d'autres départements et offices présentant une dualité de rapports hiérarchiques, comme dans les domaines de la sûreté et de la sécurité et des technologies de l'information et des communications. La procédure de publication de ces circulaires était donc longue et conduisait à examiner soigneusement diverses questions d'ordre juridique et administratif intéressant plusieurs départements. Cette procédure est en bonne voie et devrait s'achever prochainement.

40. Il restait difficile de quantifier les économies réalisées sur le plan financier grâce à la gestion intégrée à l'échelle mondiale, ce qui n'entrait du reste pas dans le mandat initialement arrêté par l'Assemblée générale. Il a été rappelé en outre que des ressources supplémentaires n'avaient pas été fournies pour mettre en œuvre la gestion intégrée à l'échelle mondiale. En dépit de ces difficultés, le Secrétariat s'emploierait à donner des détails sur les économies réalisées, surtout en ce qui concernait l'application de la « règle de proximité ». Des données concernant les gains d'efficacité et les améliorations qualitatives obtenus dans les services fournis aux États Membres seraient également fournies.

## Chapitre V

### Questions relatives à la documentation et à la publication

#### A. Gestion de la documentation

##### Introduction et aperçu général

41. À sa 513<sup>e</sup> séance, le 6 septembre 2011, le Comité des conférences a examiné le chapitre III du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences, concernant les questions relatives à la documentation et à la publication (voir A/66/118, par. 31 à 51, et renseignements complémentaires<sup>2</sup>, sect. VII). Le système de créneaux pour la soumission des documents est mis en œuvre dans les quatre centres de conférence et le Département s'emploie activement à faire respecter la règle concernant la longueur des documents ainsi que les délais de soumission des rapports établis par le Secrétariat. Conformément au mandat actuel de l'Assemblée générale, les documents d'avant session doivent être soumis pour traitement 10 semaines avant le début de la session et diffusés par le Département six semaines avant la session. Ce calendrier exige du Département qu'il achève l'édition, le référencement et la traduction des documents simultanément en quatre semaines. C'est un système inefficace et source de doubles emplois. La modification des règles pour que les documents soient établis quatre semaines avant une session permettrait de procéder à un traitement linéaire pendant six semaines, plus efficace et moins coûteux, de meilleure qualité et moins long.

##### Examen de la question

42. Plusieurs délégations ont demandé des précisions sur les changements proposés dans le calendrier de traitement des documents, notamment sur les économies qui seraient ainsi réalisées, ainsi que sur la manière dont le nouveau calendrier avait été établi car celui-ci prévoyait d'allouer des délais bien plus longs pour le traitement des documents. L'accent a été mis sur le problème de la soumission tardive des documents par les départements auteurs. Des délégations ont demandé si des efforts avaient été faits pour que les documents soient soumis à temps, ce qui réduirait les délais d'ensemble nécessaires au traitement des documents. Une délégation a proposé que les documents soient diffusés cinq semaines avant la réunion, ce qui laisserait cinq semaines pour le traitement. Un représentant du Secrétariat a répondu que le Département avait toujours fait son possible pour que les documents soient soumis à temps, et que des améliorations avaient été enregistrées à cet égard, mais qu'il était conscient des contraintes pesant sur les départements auteurs et qu'il cherchait plutôt à tirer parti des avancées technologiques qui permettraient d'assurer une diffusion électronique instantanée des documents. Tout délai supplémentaire alloué au Département pour traiter les documents serait bienvenu et permettrait de mieux utiliser les ressources disponibles. Le changement serait générateur d'économies si on réduit la dépendance à l'égard de l'assistance temporaire à la faveur d'un traitement linéaire, et non pas des traitements parallèles, des documents. De plus amples informations seront fournies par écrit. Compte tenu des prérogatives de la Cinquième Commission et du fait qu'un consensus n'a pu se dégager concernant les changements proposés par le Secrétariat dans le calendrier de traitement des

documents, le Comité a décidé de renvoyer cette question à la Cinquième Commission pour examen.

43. Des délégations ont demandé des précisions concernant les problèmes posés par le partage de la charge de travail. Une délégation a demandé si la soumission des documents d'avant session du Conseil de sécurité selon le système de créneaux avait été fructueuse. Un représentant du Secrétariat a répondu que la proposition concernant le partage de la charge de travail avait été envisagée comme une mesure permettant d'utiliser rationnellement les périodes creuses tout au long de l'année. Tous les centres de conférence étaient cependant surchargés de travail et confrontés à des demandes de traduction croissantes, ce qui laissait peu de capacités excédentaires pour envisager un partage du travail entre eux. En outre, la soumission des documents selon le système de créneaux avait permis de mesurer avec précision les flux de travail, de sorte que les périodes creuses ont été moins nombreuses. De plus, lorsque la charge de travail a été inférieure aux capacités, le Département a réduit le volume de documents confiés aux traducteurs contractuels. La soumission des documents d'avant session du Conseil de sécurité selon le système de créneaux s'est révélée fructueuse car elle a permis de mieux appréhender les délais de traitement, mais on n'aura d'informations concrètes sur les résultats concrets qu'au bout d'une année au moins.

44. Une délégation ayant le statut d'observateur a félicité les responsables du Département pour l'amélioration des systèmes de documentation et noté que plusieurs organes gagneraient à mieux connaître le travail du Département. Par exemple, le Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l'Assemblée générale s'intéresserait à la rationalisation du contenu des documents produits. Un représentant du Secrétariat a noté que le Comité était un allié de poids du Département dès lors qu'il s'agissait de donner à l'Assemblée générale des avis sur les besoins en services de conférence, y compris l'investissement dans la formation des auteurs à la rédaction pour les organes intergouvernementaux.

## **B. Réunions économes en papier et fichiers son numériques en remplacement des comptes rendus écrits**

### **Introduction et généralités**

45. À sa 514<sup>e</sup> réunion, le 7 septembre 2011, le Comité a examiné le thème des réunions économes en papier et celui des fichiers son numériques qui pourraient remplacer les comptes rendus écrits (voir A/66/118, par. 71). Des représentants des services de conférence des Offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi ont participé au débat par visioconférence. Selon le Secrétariat, l'utilisation de documents électroniques pourrait avoir des avantages sur le plan du coût et de l'environnement, mais aussi sur celui de la commodité. Les fichiers électroniques sont faciles à distribuer, mettre en commun, enregistrer, récupérer, annoter et comparer. Le concept de réunion économe en papier est mis en œuvre lors de la session de fond du Comité; ainsi, les documents sont saisis sur le site Web du Comité grâce aux ordinateurs portables fournis aux représentants. Parallèlement, les représentants peuvent obtenir des documents imprimés à leur demande. Le Secrétaire général ayant l'ambition de rendre l'Organisation climatiquement neutre, un groupe chargé d'un projet spécial à l'échelle du Secrétariat met en place les dispositions nécessaires pour que la Conférence des Nations Unies sur le

développement durable (Rio +20) se tienne selon le mode économie de papier, ce qui représente un changement fondamental dans le service des conférences. De même, les innovations relatives aux fichiers son numériques ouvrent la perspective d'une exploitation accrue de la technologie et la possibilité d'assurer la couverture des débats à bien moindres frais que lorsque ceux-ci font l'objet d'un compte rendu écrit dans les six langues. Il est proposé que les enregistrements viennent s'ajouter à des comptes rendus établis par écrit dans une seule langue ou à des transcriptions non éditées.

### **Nairobi**

46. Plusieurs réunions tenues à Nairobi par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont été organisées selon le mode économie de papier, c'est-à-dire que les documents n'ont été distribués que sous forme électronique, ce qui a permis de gagner du temps, a facilité le stockage et la récupération des documents et a abouti à des économies puisqu'il n'y a pas eu d'impression, tout ceci sans que la chaîne de traitement des documents ne se trouve perturbée. Forte de cette expérience, la Division des services de conférence de Nairobi a élaboré des recommandations concernant la tenue de réunions économes en papier. Au stade de la préparation des conférences, il importe de prévoir un site Web réservé à la réunion où les documents seront hébergés, un solide réseau sans fil et des prises de courant accessibles pour les utilisateurs d'ordinateurs portables, ainsi qu'un groupe électrogène de secours. En outre, les participants doivent recevoir des instructions et des renseignements clairs concernant les éléments techniques nécessaires. Les réunions économes en papier doivent être considérées comme s'inscrivant dans un effort général de réduction de l'impact écologique des réunions. À cet égard, la Division a, avec le PNUE, élaboré un guide des réunions « vertes ».

### **Vienne**

47. Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique fait œuvre de précurseur en recourant aux fichiers son numériques pour rendre compte du contenu des débats. Le Secrétariat met au point un dispositif, fondé sur l'actuel système mondial de gestion des réunions (g-Meets) et un système d'enregistrement numérique, qui offrira une interface Web permettant d'accéder en temps réel aux enregistrements numériques des discours prononcés dans les six langues officielles et à la liste des orateurs. Le secrétariat du Comité sera aussi en mesure de télécharger des éléments supplémentaires pour enrichir les archives de chaque réunion. Ce dispositif est peu coûteux, ne doit être mis en place qu'une seule fois et repose sur une application mondiale, ce qui en facilitera l'utilisation dans les différents centres de conférence. Les organes intergouvernementaux qui ne disposent pas actuellement de comptes rendus pourraient aisément l'utiliser. L'interface indique que seul l'enregistrement de l'orateur dans la langue originale fait foi. Les enregistrements numériques répondent encore mieux à l'objectif initial de la couverture des débats, puisqu'en plus d'être bon marché et écologiques, ils sont disponibles immédiatement, contrairement aux comptes rendus.

### **Genève**

48. Dans l'actuel climat d'austérité budgétaire, exploiter la technologie pour gagner en efficacité est une nécessité plutôt qu'un choix. À l'Office des Nations Unies à Genève, où la Division de la gestion des conférences établit des comptes

rendus analytiques pour toutes les réunions du Conseil des droits de l'homme et de ses organes sans qu'aucun crédit n'ait été prévu pour cette tâche lorsque ces mécanismes ont été créés, il est particulièrement urgent de trouver des moyens de remplacer les compte rendus écrits car d'innombrables comptes rendus sont en attente de rédaction et de traduction. L'idée qu'il faut trouver un moyen plus efficace de couvrir les débats n'est pas nouvelle. Dans son rapport de 2004 sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (A/59/172), le Secrétaire général a proposé que les comptes rendus analytiques soient remplacés par des enregistrements numériques. Depuis, la technologie est devenue moins chère et plus efficace. Il est important de noter que si les enregistrements numériques sont adoptés comme mode officiel de couverture des débats, seul l'enregistrement des discours dans la langue d'origine pourra être considéré comme officiel, à l'exclusion de l'interprétation. Depuis la création du Conseil des droits de l'homme, les délégations ont accepté la retransmission des réunions sur le Web comme mode de couverture des débats. Toutefois, les fonds nécessaires ont été fournis par le pays hôte et il n'a pas été prévu de crédits à cet effet dans le budget ordinaire.

### **Examen de la question**

#### **Réunions économes en papier**

49. Plusieurs délégations se sont félicitées des aspects écologiques des réunions économes en papier et ont demandé des précisions concernant le guide des réunions « vertes » en cours d'élaboration à Nairobi. Des participants ont émis des doutes quant à la possibilité de tenir des réunions économes en papier dans les pays en développement, s'agissant de garantir l'accès à une largeur de bande suffisante et à l'électricité. Une délégation a fait observer que les difficultés techniques avaient entraîné une perte de temps et de fonds à une récente réunion économe en papier. Une autre s'est demandé si on avait obtenu des informations en retour auprès des participants aux réunions économes en papier. Plusieurs délégations ont préconisé l'adoption d'une démarche équilibrée et se sont demandé si un calendrier et des mesures transitoires, notamment des dispositions techniques et juridiques, avaient été élaborées avant de mettre en œuvre les modalités d'organisation de réunions économes en papier. Un représentant du Secrétariat a indiqué que grâce à des mesures comme la coopération avec les autorités locales, la fourniture de groupes électrogènes d'appoint et l'achat de largeur de bande dans les centres de conférence, les réunions économes en papier organisées à Nairobi n'ont connu aucun problème technique majeur. Les avis des participants ont été largement positifs, en particulier lorsqu'ils ont participé à plus d'une réunion économe en papier. Des ordinateurs portables ont également été mis à la disposition des participants qui n'en avaient pas, et il était toujours possible d'imprimer des exemplaires des documents en cas de besoin. Un exemplaire du guide des réunions « vertes » serait envoyé aux délégations.

50. Le Règlement financier et les règles de gestion financière régissant les achats ont par ailleurs suscité quelque préoccupation. Le passage à une politique d'achats écologiquement rationnelle étant toujours à l'examen par l'Assemblée générale, le Secrétariat est spécialement invité à préciser que, si la réduction de l'utilisation du papier doit être pratiquée à titre expérimental avec le plein assentiment des organes intergouvernementaux compétents, les organes délibérants n'ont pas encore arrêté de texte autorisant à préférer l'achat d'articles et de services écologiques à d'autres

articles et services, d'autant que l'ONU ne dispose pas de critères reconnus par les organes intergouvernementaux à cette fin.

51. Tout en prenant note du concept des réunions économes en papier, pour lequel certaines délégations n'avaient pas de traduction claire dans certaines langues officielles de l'Organisation, le Comité a demandé des précisions, notamment les incidences en matière de ressources et de matériel, concernant la transition entre les modalités des réunions actuelles et le concept des réunions économes en papier qui est proposé, avant de se prononcer. Les enseignements tirés de certaines réunions et conférences organisées selon ce concept à titre expérimental, avec l'autorisation des organes intergouvernementaux, y compris la Conférence Rio+20, devraient servir de base à la prochaine proposition que le Secrétariat soumettra sur la question au Comité pour examen à sa prochaine session.

### **Les fichiers son numériques en remplacement des comptes rendus écrits**

52. En ce qui concerne le paragraphe 71 du rapport du Secrétaire général, dans lequel il est proposé que les comptes rendus de séance continuent de paraître dans la seule langue originale dans laquelle ils ont été établis et soient complétés par des enregistrements audionumériques, des délégations ont félicité le Secrétariat d'avoir pris l'initiative de fournir aux États Membres davantage de services écologiquement rationnels à moindre coût. Des informations plus détaillées ont été demandées concernant les divers moyens supplémentaires de distribution disponibles, notamment les enregistrements audionumériques.

53. Plusieurs délégations se sont demandé ce que recouvrait exactement l'expression « langue originale ». L'une d'elles a sollicité des données statistiques sur la pratique à New York et à Genève. Le Secrétariat a répondu que l'on entendait par langue originale la langue d'établissement du compte rendu, ultérieurement traduit dans les cinq autres langues officielles de l'Organisation.

54. Des délégations ont demandé si les organes intergouvernementaux avaient droit aux comptes rendus de séance et quel était le statut juridique de ces comptes rendus. Il a été demandé au Secrétariat d'informer le Comité de toutes consultations qu'il aurait eues avec les organes intergouvernementaux au sujet des prestations auxquelles ceux-ci avaient droit actuellement. Une délégation a souhaité savoir dans quelle mesure la sécurité des réunions à huis clos pouvait être assurée s'agissant des enregistrements audionumériques et si on avait pu obtenir les avis des utilisateurs de ces enregistrements. Il a été demandé de faire le point concernant le financement des services de diffusion par Internet des travaux du Conseil des droits de l'homme. Une délégation a préconisé que tout nouveau mécanisme innovant d'établissement des comptes rendus qui serait mis en place soit pleinement conforme aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale.

55. Un représentant du Secrétariat a indiqué que des consultations ont déjà eu lieu avec certains organes intergouvernementaux au sujet de leurs droits à prestations, notamment avec le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. La décision de renoncer à un droit à prestation donné revient à l'organe intergouvernemental concerné, pour autant qu'il n'y a pas d'incidences financières. Si les comptes rendus de séance constituent les comptes rendus officiels des réunions, ce sont les décisions prises par les organes intergouvernementaux, au moyen de résolutions ou autres, qui ont un caractère juridique. Les avis des utilisateurs des enregistrements audionumériques n'ont pas été sollicités

officiellement; toutefois, on peut supposer que le fait qu'ils ne se soient pas plaints tient lieu de réponse positive à ce jour. S'agissant des enregistrements lors des réunions à huis clos, les organes intergouvernementaux peuvent décider eux-mêmes de créer des sites Web à mots de passe sécurisés pour en restreindre l'accès. En ce qui concerne la diffusion par Internet des travaux du Conseil des droits de l'homme, les services sont financés par le Département de l'information plutôt qu'au titre du chapitre 2 du budget.

56. Des informations plus détaillées ont été demandées concernant la production actuelle de comptes rendus de séance, y compris les langues dans lesquelles ils sont établis et le délai nécessaire. Une délégation a demandé des données concernant l'utilisation effective des comptes rendus de séance par les États Membres et le public en général. Il a été indiqué que les petites délégations sont très fortement tributaires des comptes rendus de séance pour obtenir des informations de base sur les travaux passés et un aperçu des positions des États Membres sur un sujet donné.

57. Un représentant du Secrétariat a indiqué qu'au Siège, les comptes rendus de séance sont publiés dans un délai de trois mois à compter de la date de la réunion ou, dans le cas d'organes tenant des sessions, à compter de la fin de la session. Si le passage à l'un ou l'autre des moyens supplémentaires de distribution envisagés s'accompagne d'avantages considérables quant au respect des délais et au coût, il se pourrait que la fiabilité et la commodité pour les États Membres s'en ressentent quelque peu. Les comptes rendus de séance, dont l'établissement exige une vérification minutieuse des faits, présentent l'avantage supplémentaire de permettre aux utilisateurs de saisir rapidement une version condensée des travaux d'une réunion. On pourrait faire en sorte que les enregistrements audio numériques puissent faire l'objet de recherches par mots clefs et être reliés à des projections de diapositives numérisées et à d'autres ressources. Un complément d'information serait fourni par écrit.

58. Au cours des débats qui ont suivi, certaines délégations ont accueilli favorablement la proposition du Secrétaire général comme une initiative visant à accroître l'efficacité et l'efficience de la production de comptes rendus de séance et à faire en sorte que les enregistrements audio numériques soient faciles à utiliser; d'autres ont par contre indiqué qu'il fallait faire preuve de prudence pour ce qui est de réduire le nombre de comptes rendus de séance traduits et de recourir aux nouvelles technologies. En outre, certaines délégations ont estimé que la proposition faite par le Secrétaire général au paragraphe 71 de son rapport était étroitement liée à certaines propositions au titre du chapitre 2 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 et qu'il serait plus indiqué d'en saisir pour examen la Cinquième Commission. Après de larges consultations, le Comité a clôturé son examen de la question étant entendu que les débats se poursuivront à la prochaine session de la Cinquième Commission. Toutefois, certaines délégations ont été d'avis que, outre les économies, la transition envisagée allait à l'encontre du principe du multilinguisme consacré dans plusieurs résolutions de l'Assemblée générale et comportait diverses incidences d'ordre financier et juridique et en matière de ressources humaines – qu'il fallait examiner minutieusement avant de la mettre en œuvre. Il a été décidé qu'une analyse approfondie de ces aspects serait avantageuse pour la transition.

## Chapitre VI

### Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

#### Introduction et généralités

59. À sa 513<sup>e</sup> séance, tenue le 6 septembre 2011, le Comité a examiné la section du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences qui porte sur les questions relatives à la traduction et à l'interprétation (voir A/66/118, par. 52 à 72). Le recrutement de personnel linguistique qualifié restait problématique. Afin d'y remédier, le Bureau de la gestion des ressources humaines avait accepté plusieurs mesures proposées par le Département visant à faciliter le recrutement de personnel linguistique pour des engagements de durée déterminée. En outre, le Département mettait en œuvre un programme de planification de la relève favorisant l'accueil de stagiaires dans les services linguistiques et proposant une formation complémentaire aux candidats dont les résultats aux concours étaient prometteurs, mais il ne disposait toujours pas de ressources réservées aux activités d'ouverture aux établissements d'enseignement et à la formation.

60. Les efforts visant à réduire le nombre de pages imprimées à l'intention des organes délibérants avaient porté leurs fruits, tandis que le nombre de pages traitées par le Département avait augmenté. Les économies qui découlaient de la réduction du nombre de pages imprimées pouvaient être mises à profit pour aider à compenser les déficits de financement. On investissait également dans de nouvelles technologies destinées à compléter les moyens de production et de distribution numériques.

#### Examen de la question

61. De nombreuses délégations se sont déclarées préoccupées par la pénurie de candidats qualifiés que connaissaient les services linguistiques et ont demandé des précisions sur les mesures que le Département prenait pour simplifier les procédures de recrutement. Une délégation a demandé si les réductions des budgets auraient une incidence sur la tenue des concours de recrutement. Une délégation observatrice a souligné qu'il fallait prendre des mesures pour favoriser le recrutement de fonctionnaires de langue arabe et s'est demandé si, à cause des réductions budgétaires, on avait renoncé à accueillir des stagiaires arabophones qualifiés. À propos des questions relatives à la formation et aux contacts externes, plusieurs délégations se sont félicitées des partenariats noués avec des universités et ont demandé si une conférence réunissant les partenaires de ce type était prévue pour 2013 et, si oui, où elle se tiendrait. Une délégation a souligné la nécessité de disposer en Afrique d'un accès équitable aux possibilités de formation et a demandé si une suite avait été donnée à la Conférence panafricaine sur la formation des traducteurs, des interprètes de conférence et des interprètes de service public, tenue à Nairobi en février 2009. On a également demandé à connaître l'état d'avancement des efforts visant à nouer des contacts avec des universités en Amérique latine. Une délégation a jugé inquiétant le manque de fonds alloués à la formation et a demandé si des propositions avaient été faites pour y remédier. Vu la concurrence régnant sur le marché et le caractère onéreux du recrutement, des informations sur les efforts déployés pour retenir le personnel qualifié seraient aussi les bienvenues.

62. Un représentant du Secrétariat a indiqué que 15 concours seraient organisés au cours de la prochaine année et qu'ils seraient annoncés sur d'importants supports en

ligne et dans les médias, y compris en Afrique. On espérait que le programme de stages d'apprentissage aiderait à accroître le nombre de candidats qualifiés. Il ressortait d'une analyse des pratiques de recrutement mises en œuvre de 2005 à 2009 que, sur plus de 30 000 candidats toutes langues confondues, moins de 500 avaient intégré la liste des lauréats. Le problème majeur rencontré parmi les candidats n'était pas un niveau insuffisant dans les langues étrangères mais un défaut de maîtrise de la langue maternelle. Le Département tentait de simplifier ses méthodes de recrutement sans abaisser le niveau élevé qu'il exigeait des candidats, par exemple en organisant les concours à des dates prévisibles plutôt que ponctuellement et en couvrant plusieurs catégories d'emploi à la fois. Des mémorandums d'accord avaient été signés avec trois universités de langue arabe, ce qui devrait accroître le nombre de candidats qualifiés. Il était important de noter que, dans sa campagne d'ouverture en direction des universités, le Département n'avait pas visé de régions particulières : les mémorandums d'accord étaient le résultat d'un appel lancé à tous les États Membres en 2008, leur demandant de faciliter des contacts avec des universités ayant des programmes linguistiques pertinents, et cette invitation restait en vigueur. Aucun budget n'avait été alloué pour le programme de contacts externes et le personnel affecté à sa gestion était déjà sollicité au maximum. Parce que le Département accordait une haute importance au fait de recruter dans toutes les régions du monde, on faisait preuve d'ingéniosité, en combinant par exemple congés dans les foyers et contacts externes.

63. Comme la conférence des universités partenaires de l'ONU, tenue en 2011, celle de 2012 serait organisée par les institutions européennes qui l'avaient accueillie, le Département étant invité à y participer; cela continuerait à être le cas, mais il n'y avait pas encore eu d'annonce concernant une manifestation semblable pour 2013. À la suite de la première Conférence panafricaine sur la formation des traducteurs, des interprètes de conférence et des interprètes de service public, un programme de formation d'interprètes avait été créé à Nairobi en collaboration avec l'Union européenne et un mémorandum d'accord avait été signé avec l'Université de Nairobi. La rétention des fonctionnaires n'était pas un problème : une fois recrutés, la plupart d'entre eux passaient toute leur carrière au sein de l'Organisation. En revanche, de nombreux candidats inscrits sur les listes de lauréats refusaient des offres d'emploi. Des renseignements supplémentaires seraient fournis par écrit.

64. Plusieurs délégations ont souhaité obtenir des informations sur l'emploi d'interprètes indépendants, en particulier sur les mesures visant à rendre les conditions d'emploi à l'ONU plus concurrentielles, sur le pourcentage de retraités de l'Organisation parmi les interprètes indépendants et sur les efforts menés pour accroître le vivier d'interprètes de langue française. Quelques délégations ont noté que la qualité des travaux fournis par la traduction contractuelle semblait poser problème. Des informations ont été demandées concernant la capacité concurrentielle de l'ONU sur le marché de la traduction, les types de travaux qu'il était difficile de faire exécuter à l'extérieur et les mesures que le Secrétariat suggérerait aux États Membres pour améliorer cette situation. Un représentant du Secrétariat a dit que le Département négociait avec l'Association internationale des interprètes de conférence pour relever les tarifs pratiqués par l'ONU afin d'accroître le vivier d'interprètes qualifiés disponibles. S'agissant de la traduction contractuelle, il était important de distinguer ses travaux de ceux réalisés par les traducteurs indépendants, qui étaient des vacataires employés par le Département

aux fins d'une assistance temporaire. Lorsque la traduction contractuelle était réalisée par de grandes agences de traduction, les résultats avaient tendance à être inégaux, du fait de différents facteurs, dont le modèle commercial des prestataires dans le domaine de la traduction. Le Département était en cours de négociations avec le Bureau de la gestion des ressources humaines afin de rendre les tarifs pratiqués plus concurrentiels. Des renseignements supplémentaires seraient fournis par écrit. Certaines délégations ont précisé que la qualité et le volume des travaux de traduction et d'interprétation amenaient parfois le Secrétariat à recourir à du personnel temporaire. Il a été indiqué, en particulier, que les services linguistiques devraient effectivement et efficacement recourir à des contrats locaux et non locaux pour s'attacher les services du personnel nécessaire à cette fin, le cas échéant.

65. S'agissant de la proposition figurant au paragraphe 72 du rapport du Secrétaire général, il a été observé que le Comité n'avait pas de mandat lui donnant autorité sur les organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme. Un représentant du Secrétariat a répondu que la proposition était seulement un moyen pour l'Assemblée générale de manifester son appui à la décision prise par les présidents des organes conventionnels de faire en sorte que les limitations de longueur soient respectées dans la documentation. Cela étant, certaines délégations ont jugé nécessaire de redire, comme il a été maintes fois réitéré les années précédentes, que la question du renforcement des limitations de longueur était délicate et qu'il fallait faire preuve de plus de souplesse au cas par cas en ce qui concerne les rapports présentés par les États Membres et les organes intergouvernementaux par opposition à ceux présentés par le Secrétariat. À cet égard, le Comité a réitéré la demande qu'il avait formulée l'année précédente – et qui est restée sans suite à ce jour – invitant le Secrétariat à fournir des informations complètes sur la procédure de dérogation et l'application des limitations de longueur aux rapports émanant tant du Secrétariat que de l'extérieur, c'est-à-dire des renseignements précis concernant l'expérience de la pratique de la dérogation, les directives fixées par les organes délibérants et les exigences en matière de contenu.

## Annexe I

### Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

#### Plan des conférences

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions sur la question, notamment les résolutions 40/243 du 18 décembre 1985, 41/213 du 19 décembre 1986, 43/222 A à E du 21 décembre 1988, 51/211 A à E du 18 décembre 1996, 52/214 du 22 décembre 1997, 53/208 A à E du 18 décembre 1998, 54/248 du 23 décembre 1999, 55/222 du 23 décembre 2000, 56/242 du 24 décembre 2001, 56/254 D du 27 mars 2002, 56/262 du 15 février 2002, 56/287 du 27 juin 2002, 57/283 A du 20 décembre 2002, 57/283 B du 15 avril 2003, 58/250 du 23 décembre 2003, 59/265 du 23 décembre 2004, 60/236 A du 23 décembre 2005, 60/236 B du 8 mai 2006, 61/236 du 22 décembre 2006, 62/225 du 22 décembre 2007, 63/248 du 24 décembre 2008, 63/284 du 30 juin 2009, 64/230 du 22 décembre 2009 et 65/245 du 24 décembre 2010,

*Réaffirmant* sa résolution 42/207 C du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a demandé au Secrétaire général de veiller à l'égalité de traitement des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies,

*Ayant examiné* le rapport du Comité des conférences pour 2011<sup>1</sup> et le rapport pertinent du Secrétaire général<sup>2</sup>,

*Réaffirmant* les dispositions relatives aux services de conférence de ses résolutions sur le multilinguisme, en particulier celles de sa résolution 65/311 du 19 juillet 2011,

#### I

##### Calendrier des conférences et réunions

1. *Approuve* le projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2012-2013 présenté par le Comité des conférences<sup>3</sup>, compte tenu des observations du Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution;

2. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences et réunions pour 2012-2013 tous aménagements que dicteraient les mesures et décisions qu'elle aura prises à sa soixante-sixième session;

3. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions visées dans ses résolutions 53/208 A, 54/248, 55/222, 56/242, 57/283 B, 58/250, 59/265, 60/236 A, 61/236, 62/225, 63/248, 64/230 et 65/245 concernant le vendredi

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 32 (A/66/32).

<sup>2</sup> A/66/118.

<sup>3</sup> Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 32 (A/66/32), annexe II.

saint orthodoxe et les fêtes chômées de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha, et demande à tous les organes intergouvernementaux de se conformer à ces dispositions lorsqu'ils programment leurs réunions;

4. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que toute modification apportée au calendrier des conférences et réunions s'opère dans le strict respect du mandat du Comité des conférences et des dispositions de ses autres résolutions pertinentes;

5. *Invite* les États Membres à fournir dans tous nouveaux textes adoptés par les organes délibérants suffisamment d'informations concernant les modalités d'organisation de toute conférence ou réunion;

6. *Rappelle* l'article 153 de son règlement intérieur et prie le Secrétaire général de préciser les modalités des conférences dans les résolutions impliquant des dépenses, de façon à permettre de mobiliser les services de conférence et la documentation de la manière la plus efficace et la plus économique possible;

## II

### A. Utilisation des services de conférence

1. *Réaffirme* la règle qui veut que les salles de conférence soient affectées en priorité aux réunions d'États Membres;

2. *Demande* au Secrétaire général et aux États Membres de se conformer aux principes directeurs et aux procédures énoncés dans l'instruction administrative régissant l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies pour des réunions, conférences, manifestations spéciales et expositions<sup>4</sup>;

3. *Souligne* que ces réunions, conférences, manifestations et expositions doivent être compatibles avec les buts et les principes de l'Organisation;

4. *Note* que le taux global d'utilisation des services de conférence dans les quatre principaux centres de conférence est de 85 pour cent pour 2010, contre 86 pour cent pour 2009 et 85 pour cent pour 2008, et est donc supérieur à la norme, qui est de 80 pour cent;

5. *Accueille avec satisfaction* les mesures prises par les organes qui ont réaménagé leur programme de travail pour optimiser l'utilisation des services de conférence et prie le Comité des conférences de poursuivre ses consultations avec les secrétariats et bureaux des organes qui sous-utilisent la part de ces ressources qui leur est allouée;

6. *Constate* que l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances entraînent un gaspillage du temps alloué qui réduit notablement les taux d'utilisation des organes concernés et invite le secrétariat et le bureau desdits organes à s'attacher à éviter l'ouverture tardive et la clôture prématurée des séances;

7. *Note* que 94 pour cent des réunions tenues à New York en 2010 par les organes autorisés à se réunir « selon les besoins » ont bénéficié de services d'interprétation, contre 95 pour cent en 2009, et prie le Secrétaire général de continuer à faire bien comprendre à ces organes qu'ils doivent s'efforcer d'utiliser au maximum les services de conférence fournis et à rendre compte, par

---

<sup>4</sup> ST/AI/416.

l'intermédiaire du Comité des conférences, de la fourniture de services de conférence à ces organes;

8. *Demande de nouveau* aux organes intergouvernementaux de revoir le programme de leurs réunions et de planifier et d'ajuster leurs programmes de travail sur la base de l'utilisation qu'ils font effectivement des services de conférence afin de pouvoir utiliser ceux-ci plus efficacement;

9. *Est consciente* de l'importance que revêtent les réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres pour le bon déroulement des travaux des organes intergouvernementaux, prie le Secrétaire général de veiller à satisfaire, dans la mesure du possible, toutes les demandes de services de conférence occasionnées par ces réunions et prie le Secrétariat d'informer dès que possible les groupes demandeurs des services de conférence disponibles, y compris les services d'interprétation, ainsi que de tout changement qui pourrait intervenir avant la réunion concernée;

10. *Note* que la proportion des réunions de groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres qui ont bénéficié de services d'interprétation dans les quatre principaux centres de conférence a été de 84 pour cent pour 2010, contre 79 pour cent pour 2009, et prie le Secrétaire général de continuer à recourir à des formules novatrices pour remédier aux problèmes que rencontrent les États Membres du fait que certaines réunions de groupes régionaux et autres grands groupes se déroulent sans services de conférence, et de lui rendre compte à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

11. *Exhorte de nouveau* les organes intergouvernementaux à ne ménager aucun effort, au stade de la programmation, pour tenir compte des réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres, à prévoir ces réunions dans leur programme de travail et à aviser les services de conférence suffisamment à l'avance lorsqu'une de leurs séances est annulée, de façon que les ressources libérées puissent, dans la mesure du possible, être affectées à une réunion d'un desdits groupes;

12. *Note avec satisfaction* que, conformément aux dispositions de plusieurs de ses résolutions, notamment le paragraphe 10 de la section II.A de la résolution 65/245, et en application de la règle du siège, les organes des Nations Unies ayant leur siège à Nairobi y ont tenu toutes leurs réunions en 2010, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte de la situation à sa soixante-septième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences;

13. *Note avec préoccupation* la baisse du taux d'utilisation du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique et constate la poursuite des activités et initiatives promotionnelles menées par la Commission;

14. *Prie* le Secrétaire général de continuer de rechercher les moyens d'accroître l'utilisation des services du centre de conférence de la Commission économique pour l'Afrique et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session, y compris en ce qui concerne l'impact des initiatives de la Commission;

**B. Incidence du plan-cadre d'équipement, stratégie IV (exécution échelonnée), sur les réunions devant se tenir au Siège pendant sa mise en œuvre**

1. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que l'exécution du plan-cadre d'équipement, notamment la réinstallation temporaire du personnel des services de conférence dans des locaux transitoires, ne nuise pas à la qualité des services de conférence fournis aux États Membres dans les six langues officielles et ne remette pas en cause l'égalité de traitement des services linguistiques, qui doivent jouir des mêmes conditions de travail et moyens pour être à même de fournir des prestations de la plus haute qualité;

2. *Invite* tous ceux qui demandent ou organisent des réunions à travailler en étroite collaboration avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences du Secrétariat sur toute question liée à la programmation de ces réunions afin que les activités qui auront lieu au Siège pendant les travaux puissent être coordonnées avec le maximum de prévisibilité;

3. *Prie* le Comité des conférences de garder la question à l'examen et prie le Secrétaire général de faire périodiquement rapport au Comité, pendant les travaux, sur les questions liées au calendrier des conférences et réunions;

4. *Prie* le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que, dans les limites des ressources existantes du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, les services de conférence bénéficient de l'appui informatique voulu pour pouvoir continuer de fonctionner sans à-coup durant l'exécution du plan-cadre d'équipement;

5. *Note* que pour la durée de l'exécution du plan-cadre d'équipement, une partie du personnel des services de conférence et des moyens informatiques du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a été temporairement réinstallée dans des locaux transitoires, et prie le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que soient assurés, dans les limites des ressources existantes du Département, les services d'appui nécessaires à la maintenance des équipements et systèmes informatiques du Département, à la mise en œuvre de son grand projet informatique et à la fourniture de services de conférence de qualité;

6. *Prie* le Secrétaire général de consulter les États Membres au sujet des initiatives qui ont des incidences sur l'utilisation des services et installations de conférence;

### **III**

#### **Gestion intégrée à l'échelle mondiale**

1. *Prend note* des progrès accomplis dans la mise en œuvre du grand projet informatique qui a pour but d'intégrer les outils informatiques de tous les centres de conférence dans des systèmes de gestion des réunions et de traitement de la documentation, et de l'optique mondiale dont procèdent l'harmonisation des normes et des moyens informatiques et la mise en commun des avancées méthodologiques et technologiques des quatre principaux centres de conférence;

2. *Note avec satisfaction* que le Secrétaire général s'emploie à mobiliser les capacités internes pour améliorer l'utilisation des services de conférence, en particulier la mise en œuvre du projet portant sur le système de gestion en ligne des

réunions et le programme d'affectation des interprètes (projet 2)<sup>5</sup>, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-septième session des autres initiatives qu'il aura prises dans ce sens;

3. *Prie* le Secrétaire général de veiller à exécuter intégralement le projet portant sur la gestion de la documentation à l'échelle mondiale (projet 3)<sup>6</sup> et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

4. *Prend note* des initiatives qui ont été prises, dans l'optique de la gestion intégrée à l'échelle mondiale, pour rationaliser les méthodes, réaliser des économies d'échelle et améliorer la qualité des services de conférence, et souligne à ce propos qu'il importe d'assurer l'égalité de traitement des fonctionnaires affectés aux services de conférence et de veiller à ce que le principe de l'égalité de classement des postes comportant les mêmes fonctions soit respecté dans les quatre principaux centres de conférence;

5. *Souligne* que le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pour missions premières de produire des documents de qualité dans toutes les langues officielles, conformément à la réglementation établie et dans les délais prévus, et d'offrir des services de conférence de qualité aux États Membres dans tous les centres de conférence, de manière aussi efficace et économique que possible, conformément à ses résolutions pertinentes;

6. *Note* que la réserve de linguistes dans les centres de conférence est inégale en matière de combinaisons linguistiques, et prie le Secrétaire général d'élaborer des politiques de recrutement, de sous-traitance et de coopération qui tiennent pleinement compte de ces déséquilibres;

7. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que tous les services linguistiques soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, afin qu'ils soient à même de fournir des prestations de la plus haute qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

8. *Redit* que le Secrétaire général doit veiller à ce que les moyens technologiques utilisés dans tous les centres de conférence soient compatibles et d'un maniement aisé dans toutes les langues officielles;

9. *Rappelle* que le degré de satisfaction des États Membres est un indicateur essentiel de la qualité de la gestion des conférences et des services de conférence;

10. *Prie* le Secrétaire général de continuer de veiller à ce que les mesures que prend le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, indicateur de résultat fondamental pour le Département, offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation, et à ce que ces mesures soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes, et lui demande de lui rendre compte, par l'intermédiaire du Comité des conférences, des progrès accomplis à cet égard;

---

<sup>5</sup> Voir A/63/119 et Corr.1, sect. II.B.

<sup>6</sup> Voir A/63/119 et Corr.1, sect. II.B.

11. *Prie également* le Secrétaire général de continuer de rechercher les meilleures méthodes et techniques d'évaluation du degré de satisfaction des usagers et de lui rendre compte régulièrement des résultats obtenus;

12. *Prend note avec satisfaction* des efforts que fait le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis et prie le Secrétaire général de poursuivre l'étude de formules novatrices qui permettraient de recueillir et d'analyser systématiquement les appréciations des États Membres et des présidents et secrétaires d'organes sur la qualité des prestations, et de lui rendre compte à ce sujet par l'intermédiaire du Comité des conférences;

13. *Prie* le Secrétaire général de l'informer des progrès accomplis sur le plan de la gestion intégrée à l'échelle mondiale;

14. *Note avec préoccupation* que le Secrétaire général n'a pas présenté dans son rapport sur le plan des conférences<sup>2</sup> les informations sur les économies réalisées grâce à l'exécution des projets de gestion intégrée à l'échelle mondiale qu'elle avait demandées au paragraphe 4 de la section III de sa résolution 63/248, au paragraphe 12 de la section III de sa résolution 64/230 et au paragraphe 14 de la section III de sa résolution 65/245, et prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour présenter ces informations dans son prochain rapport sur le plan des conférences;

15. *Prend note* des initiatives du Secrétaire général présentées au paragraphe 25 de son rapport et le prie de continuer d'évaluer les mécanismes mis en place pour contrôler l'application des principes d'efficacité et de responsabilité dans le domaine de la gestion des conférences dans les quatre principaux centres de conférence et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

16. *Prend également note* du projet pilote d'horaires flexibles lancé par l'Office des Nations Unies à Vienne, souligne que les règles et règlements de l'Organisation régissant les questions relatives aux ressources humaines doivent être appliqués de manière uniforme pendant la mise en œuvre du projet pilote et prie le Secrétaire général de lui rendre compte, à sa soixante-septième session, de l'évaluation du projet pilote, notamment en indiquant au moyen d'une recommandation, si le projet devrait être poursuivi à l'Office des Nations Unies à Vienne et mis en œuvre ultérieurement dans d'autres lieux d'affectation;

#### **IV**

##### **Questions relatives à la documentation et aux publications**

1. *Souligne* que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies est d'une importance primordiale;

2. *Réaffirme* que, comme elle l'a décidé à la section IV de sa résolution 64/230, tous les rapports adoptés par le Groupe de travail sur l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme doivent être publiés comme documents de l'Organisation dans toutes les langues officielles en temps voulu avant leur examen par le Conseil, conformément à ses résolutions 36/117 A du 10 décembre 1981, 51/211 A à E, 52/214, 53/208 A à E et 59/265, et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-septième session;

3. *S'inquiète de devoir prier de nouveau* le Secrétaire général de veiller à ce que les règles gouvernant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles soient respectées en ce qui concerne aussi bien la distribution d'exemplaires sur papier que le chargement des documents de conférence dans le Système de diffusion électronique des documents et sur le site Web de l'Organisation, conformément au paragraphe 5 de la section III de sa résolution 55/222;

4. *Réaffirme* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des questions administratives et budgétaires;

5. *Souligne* que les questions relatives à la gestion des conférences, y compris la documentation, relèvent de la Cinquième Commission;

6. *Réaffirme* qu'il importe que les documents destinés à la Cinquième Commission soient publiés dans les délais;

7. *Sait* qu'il faudra agir sur plusieurs plans pour régler le problème chronique de la publication tardive des documents destinés à la Cinquième Commission;

8. *Salue* l'action que l'équipe spéciale présidée par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a menée pour régler le problème de la publication tardive des documents destinés à la Cinquième Commission;

9. *Invite* les Présidents de la Cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à continuer de promouvoir la coopération entre les deux organes en matière de documentation;

10. *Se félicite* des efforts que l'équipe spéciale continue de faire pour amener les départements auteurs du Secrétariat à soumettre les documents selon les règles;

11. *Note* que si le Secrétariat fournit à la Cinquième Commission, en temps voulu, des informations exactes et cohérentes pour ses consultations, ses décisions s'en trouvent facilitées;

12. *Note avec satisfaction* que tous les documents présentés dans les délais et ne dépassant pas le nombre limite de mots ont été traités par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en l'espace de quatre semaines et invite le Secrétaire général à maintenir ce niveau de résultats;

13. *Réaffirme* le paragraphe 9 de la section III de sa résolution 59/265, dans lequel elle a décidé que les documents traitant des questions de planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence doivent paraître à titre prioritaire dans les six langues officielles;

14. *Demande de nouveau* au Secrétaire général de donner pour instruction à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé du rapport;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres propositions;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître;

15. *Demande de nouveau également* que soient imprimées en caractères gras les conclusions et recommandations dégagées dans tous les documents présentés aux organes délibérants par le Secrétariat et par des organes intergouvernementaux ou organes d'experts pour examen et suite à donner;

16. *Note avec préoccupation* que seulement 50 % des départements auteurs ont atteint l'objectif de 90 pour cent pour le respect des délais de présentation des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, et prie le Secrétaire général d'appliquer plus rigoureusement le système de créneaux grâce à un mécanisme de suivi spécifique, comme l'équipe spéciale interdépartementale sur la documentation, et de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-septième session;

17. *Exhorte* les départements auteurs à respecter scrupuleusement les délais de présentation afin que l'objectif de 90 pour cent soit atteint et prie le Secrétaire général de veiller à ce que la présentation tardive de certains documents n'entrave pas la publication des documents qui sont soumis dans les délais et suivant les règles établies;

18. *Réaffirme* le paragraphe 16 de la section IV de sa résolution 65/245, dans lequel elle a prié le Secrétaire général de donner des renseignements sur les dérogations pouvant être accordées dans le cas des documents qui dépassent le nombre limite de mots;

19. *Se félicite* des échanges entre le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et les départements auteurs concernant les dérogations, et prie le Secrétaire général de poursuivre les efforts à cet égard et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

20. *Note* que les effets du partage de la charge de travail dans le contexte de la gestion des documents à l'échelle mondiale demeurent limités, et prie le Secrétaire général de continuer à rechercher des moyens de promouvoir le partage de la charge de travail entre les quatre centres de conférence et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

21. *Insiste* sur le rôle qui revient aux États Membres et à leurs organes intergouvernementaux dans la définition des politiques en matière de gestion des conférences;

22. *Souligne* que les propositions tendant à modifier ces politiques doivent être approuvées par les États Membres dans le cadre de leurs organes intergouvernementaux concernés;

23. *Prend note* du concept des réunions économes en papier, et prie le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-septième session un rapport concernant un calendrier transitoire détaillé et indiquant notamment les critères technologiques retenus, les besoins en matière d'achats tels que ceux liés à la fourniture d'un appui technologique aux États Membres, des plans pour la continuité des opérations, les incidences en matière de ressources humaines et les besoins de formations dans les quatre centres de conférence, en ayant à l'esprit la nécessité d'assurer la sécurité des documents et des données ainsi qu'un archivage approprié;

24. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-septième session des enseignements tirés des réunions au cours desquelles le concept des

réunions économes en papier aura été appliqué à titre expérimental avec le plein assentiment des organes intergouvernementaux concernés;

25. *Note* que le Système de diffusion électronique des documents est le répertoire numérique officiel des Nations Unies;

26. *Prie* le Secrétaire général de mener à bien, à titre prioritaire, le chargement sur le site Web de l'Organisation des Nations Unies de tous les documents anciens importants de l'Organisation, dans les six langues officielles, afin que les États Membres puissent aussi accéder en ligne à ces archives;

27. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-septième session un rapport concernant un calendrier détaillé pour la numérisation de tous les documents anciens de l'Organisation, y compris les documents destinés aux organes délibérants, ainsi que les options qui s'offrent pour accélérer cette opération dans les limites des ressources existantes;

28. *Prend note* du projet pilote mis en œuvre par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à l'Office des Nations Unies à Vienne en vue de passer aux enregistrements numériques dans les six langues officielles de l'Organisation comme une mesure d'économie;

29. *Souligne* que l'élargissement de cette mesure doit être soumis à son examen, notamment eu égard à ses incidences juridiques, financières et en matière de ressources humaines, et être pleinement conforme à ses résolutions pertinentes, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte à ce sujet, ainsi que de l'évaluation du projet pilote susmentionné, à sa soixante-septième session;

## V

### Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

1. *Prie* le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour que les prestations des services de traduction et d'interprétation soient de la plus haute qualité dans les six langues officielles;

2. *Prie également* le Secrétaire général de continuer à recueillir l'appréciation des États Membres sur la qualité des services de conférence qui leur sont fournis, notamment dans le cadre des réunions d'information organisées deux fois par an pour chaque langue, et de veiller à ce que les mesures prises à cet effet offrent à tous les États Membres la même possibilité de porter leur appréciation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et soient pleinement conformes à ses résolutions pertinentes;

3. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de veiller à ce que la terminologie employée par les services de traduction et d'interprétation corresponde aux normes linguistiques et terminologiques les plus récentes des langues officielles, afin que les services fournis soient de la plus haute qualité;

4. *Réaffirme* les dispositions du paragraphe 4 de la section V de sa résolution 65/245, et prie de nouveau le Secrétaire général de veiller, lorsqu'il recrute du personnel temporaire pour les services linguistiques, au moyen de contrats internationaux ou locaux selon qu'il convient, à ce que tous les services soient placés sur un pied d'égalité et jouissent des mêmes conditions de travail et moyens, afin que chacun soit à même de fournir des prestations de la plus haute

qualité, dans le plein respect de la spécificité de chacune des six langues officielles et compte tenu du volume de travail de chaque service;

5. *Prend note avec satisfaction* des mesures qu'a prises le Secrétariat pour pourvoir les postes qui sont vacants dans les services linguistiques de l'Office des Nations Unies à Nairobi, et prie de nouveau le Secrétaire général d'envisager d'autres mesures visant à réduire les taux de vacance de postes à Nairobi et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

6. *Prie* le Secrétaire général d'organiser les concours de recrutement de personnel linguistique suffisamment à l'avance pour que les postes qui sont ou deviendront vacants dans les services linguistiques puissent être pourvus sans attendre et de l'informer, à sa soixante-septième session, des mesures qui auront été prises à cet égard;

7. *Prie également* le Secrétaire général de faire en sorte que la qualité des traductions dans les six langues officielles continue de s'améliorer et qu'une attention particulière soit accordée à l'exactitude;

8. *Prie en outre* le Secrétaire général d'accroître la part des travaux de traduction qui sont sous-traités, afin notamment de continuer à gagner en efficacité, lorsque ce mode de traduction permet d'obtenir un produit fini d'une qualité comparable à celle des traductions internes, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

9. *Prie de nouveau* le Secrétaire général de doter tous les centres de conférence de personnel de la classe voulue, en nombre suffisant, pour leur permettre d'exercer le nécessaire contrôle de la qualité des traductions faites à l'extérieur, compte dûment tenu du principe de l'égalité de classement des postes comportant les mêmes fonctions;

10. *Prie* le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-septième session de l'expérience acquise dans les principaux centres de conférence en matière de contrôle de la qualité des travaux de traduction sous-traités, des enseignements qui en auront été tirés et des pratiques optimales qui s'en seront dégagées, en indiquant notamment le nombre et la classe des fonctionnaires nécessaires pour cette tâche;

11. *Invite* le Secrétaire général à arrêter des indicateurs de résultats et des méthodes de calcul des coûts applicables dans tous les centres de conférence afin de mettre en place une stratégie plus rentable pour le traitement interne des documents, et le prie de lui présenter des informations à ce sujet à sa soixante-septième session;

12. *Se félicite* des mesures que le Secrétaire général a prises, conformément à ses résolutions, afin de pourvoir, notamment, au remplacement des fonctionnaires des services linguistiques qui partent à la retraite, et prie le Secrétaire général de poursuivre et d'intensifier ses efforts, notamment de renforcer les liens de coopération noués avec les établissements qui forment des spécialistes des langues, en vue de satisfaire les besoins dans les six langues officielles de l'Organisation;

13. *Note* qu'il faut prendre des mesures énergiques pour éviter une pénurie perturbatrice de candidats et un taux élevé de renouvellement du personnel dans les filières linguistiques, et prie le Secrétaire général d'user des moyens idoines pour améliorer le programme de stages, notamment grâce à des partenariats avec les organisations qui font la promotion des langues officielles de l'Organisation;

14. *Note également*, à cet égard, les récents efforts qui ont conduit à la signature de mémorandums d'accord avec deux universités d'Afrique, et note en outre que des mémorandums d'accord n'ont pas été signés avec des établissements d'Amérique latine;

15. *Prie* le Secrétaire général de poursuivre les efforts concertés pour promouvoir les programmes de coopération, notamment en proposant des stages rémunérés ou non, et d'adopter des méthodes novatrices pour mieux faire connaître ces programmes, notamment grâce à des partenariats avec les États Membres, les organisations internationales compétentes et les établissements d'enseignement des langues de toutes les régions, en particulier pour combler l'important écart en Afrique et en Amérique latine, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

16. *Prie* le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de redoubler d'efforts, en coopération avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, pour mieux faire connaître à l'ensemble des États Membres les possibilités d'emploi et de stages qui s'offrent dans les services linguistiques des quatre principaux centres de conférence;

17. *Se félicite* du bilan positif des stages rémunérés offerts au Siège et à l'Office des Nations Unies à Vienne, qui ont permis de former des jeunes gens de métier et de susciter leur intérêt pour les services de traduction et d'interprétation de l'Organisation, tout en contribuant à accroître le nombre de spécialistes possédant les combinaisons de langues qui sont essentielles pour assurer la relève, et prie le Secrétaire général de développer cette initiative et d'envisager de l'étendre à tous les centres de conférence, et de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session;

18. *Note* que les listes récapitulatives de personnes et d'entités frappées de sanctions établies par les comités de sanctions du Conseil de sécurité n'ont pas été traduites dans les six langues officielles et recommande à nouveau que le Groupe de travail informel sur la documentation et les autres questions de procédure du Conseil de sécurité examine les pratiques concernant la publication de ces listes, notamment leur traduction, et prie le Secrétaire général de lui rendre compte à ce sujet à sa soixante-septième session.

## Annexe II

### **Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation pour 2012-2013**

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

#### **Dans la colonne « Organe »**

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme

ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

**Dans la colonne « Membres »**

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

**Dans la colonne « Services à assurer »**

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
Ar	Arabe
C	Chinois
A	Anglais
F	Français
R	Russe
E	Espagnol

## A. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2012

(29 juillet 2011)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité d'état-major [Charte]	6 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
2. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, élection du Bureau [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social]	9 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
3. Conseil d'administration de l'UNICEF, élection du Bureau [décision 2011/215 du Conseil économique et social]	9 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
4. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	11 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
5. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population, réunion d'organisation [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	11 janvier	New York	10 G	I (AEF)	T	–	
6. Trentième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	16 janvier	New York	145 G	I (AArEFR)	T	SR	
7. Comité des droits de l'enfant, cinquante-neuvième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	16 janvier-3 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
8. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail chargé d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des protocoles s'y rapportant, deuxième session [résolution 5/5 de la Conférence des Parties] <sup>b</sup>	23-27 janvier	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	
9. ONU-Femmes – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolution 64/289 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	23-27 janvier	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
10. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, treizième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	23 janvier-3 février	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
11. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	23 janvier-30 mars	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
12. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	24 janvier-27 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
13. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale]	30 janvier-2 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
14. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, neuvième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	30 janvier-3 février	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
15. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent troisième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>b</sup>	30 janvier-3 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
16. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	30 janvier-8 février et 17 février	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
17. Commission du développement social, cinquantième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	1 <sup>er</sup> -10 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
18. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes [résolutions 52/12 B et 65/176 de l'Assemblée générale]	3 et 5 février	New York	36 G/36 G/ 36 G/41 G	I (AArCEFR)	T	–	
19. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant session, soixantième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	6-10 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
20. CNUDCI – Groupe de travail II (arbitrage et conciliation), cinquante-sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	6-10 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
21. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration, vingt-cinquième session [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	6-10 février	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
22. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-sixième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	6-10 février	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
23. PAM – Conseil d’administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale] <sup>c</sup>	6-10 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
24. Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-neuvième session [résolution 1472 A (XIV) de l’Assemblée générale]	6-17 février	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
25. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention, vingt-deuxième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	7-10 février	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
26. Conseil économique et social, session d’organisation [Charte]	7-10 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
27. UNICEF – Conseil d’administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l’Assemblée générale]	7-10 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
28. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population, première réunion ordinaire [résolution 36/201 de l’Assemblée générale]	10 février	New York	10 G	I (AEF)	T	–	
29. Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, quatrième session [résolutions 63/240 et 64/48 de l’Assemblée générale]	13-15 février	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
30. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes, cinquante et unième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	13 février-2 mars	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
31. Comité pour l’élimination de la discrimination raciale, quatre-vingtième session [résolution 2106 A (XX) de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	13 février-9 mars	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
32. CNUDCI – Groupe de travail IV (commerce électronique), quarante-sixième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	13-17 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
33. Comité consultatif indépendant pour les questions d’audit, dix-septième session [résolution 61/275 de l’Assemblée générale]	15-17 février	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an

	<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
34.	CNUCED – Commission de l’investissement, des entreprises et du développement, quatrième session [sect. B de la partie IV de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	20 et 21 février	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
35.	PNUE – Conseil d’administration-Forum ministériel mondial sur l’environnement, douzième session extraordinaire [résolutions 2997 (XXVII), 42/185 et 53/242 de l’Assemblée générale]	20-22 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session ordinaire et une session extraordinaire, une année sur deux
36.	Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, seizième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53)] <sup>b</sup>	20-24 février	Genève	25 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
37.	Comité consultatif du Conseil des droits de l’homme, huitième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l’homme]	20-24 février	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
38.	Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 2006 (XIX) de l’Assemblée générale]	21 février-16 mars	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
39.	Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-septième session [résolution 37/99 K de l’Assemblée générale]	22-24 février	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
40.	CNUCED – Commission du commerce et du développement, quatrième session [sect. B de la partie IV de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	23 et 24 février	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
41.	Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – réunion du Groupe d’experts sur la cybercriminalité, deuxième session [résolution 65/230 de l’Assemblée générale et résolution 2010/18 du Conseil économique et social]	27 février-2 mars	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	
42.	Groupe de travail sur la discrimination à l’égard des femmes dans la législation et dans la pratique [résolution 15/23 du Conseil des droits de l’homme]	27 février-2 mars (à déterminer)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
43. Conseil des droits de l'homme, dix-neuvième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	27 février-23 mars	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
44. Commission de la condition de la femme, cinquante-sixième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	27 février-9 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
45. CFPI, soixante-quatorzième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	27 février-9 mars	Bangkok	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
46. Commission de statistique, quarante-troisième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	28 février-2 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
47. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février (1 jour)	À déterminer	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
48. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février-mars	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	
49. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, soixante et unième session (budget-programme) [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	5 et 6 mars	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
50. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant session, cinquante-troisième session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	5-9 mars	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
51. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent quatrième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	5-9 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
52. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-quatrième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	7 mars	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
53. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population, deuxième réunion ordinaire [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	8 mars	New York	10 G	I (AEF)	T	–	
54. Comité des politiques du développement, quatorzième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	12-16 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
55. Commission des stupéfiants, cinquante-cinquième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	12-16 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
56. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-seizième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	12-16 mars	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
57. Comité des droits de l'homme, cent quatrième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	12-30 mars	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
58. Réunions spéciales de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	13 et 14 mars	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	
59. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, cinquante et unième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	19-23 mars	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
60. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quinzième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	19-23 mars	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
61. Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects [résolution 65/64 de l'Assemblée générale]	19-23 mars	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
62. Troisième réunion intersessions officieuse sur les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable [résolution 65/152 de l'Assemblée générale]	26 et 27 mars	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
63. Comité des disparitions forcées, deuxième session [résolution 61/177 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	26-30 mars (à déterminer)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
64. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, onzième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	26-30 mars	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
65. Commission des limites du plateau continental, vingt-neuvième session [par. 5 de l'article 2 de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] <sup>b</sup>	26 mars-5 avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
66. Réunion du Conseil économique et social sur la coopération internationale en matière fiscale, y compris les arrangements institutionnels en vue de promouvoir la coopération internationale en matière fiscale [résolution 2011/23 du Conseil économique et social]	Mars (1 jour)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T		Seulement en 2012
67. CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, quarante-cinquième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	March	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
68. CEA – Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, trente et unième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	March	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
69. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
70. PNUÉ – Comité des représentants permanents, cent dix-huitième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Mars	Nairobi	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
71. Réunion internationale des Nations Unies sur la question de Palestine [résolutions 65/13 et 65/14 de l'Assemblée générale]	Mars-avril <sup>h</sup> (3 jours)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
72. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail chargé d'examiner l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des protocoles s'y rapportant, reprise de la deuxième session [résolution 5/5 de la Conférence des Parties] <sup>b</sup>	2-5 avril	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	
73. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	2-20 avril <sup>h</sup>	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
74. CNUDCI – Groupe de travail V (droit de l'insolvabilité), quarante et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	9-12 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
75. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, dix-huitième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	10-12 avril	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
76. Comité d'experts de l'administration publique, onzième session [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	16-20 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
77. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] <sup>b, c</sup>	16-20 avril	Genève	114 E	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de 25 jours de réunion dans l'année
78. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, dixième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	16-20 avril	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
79. CNUDCI – Groupe de travail I (passation de marchés), vingt et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	16-20 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
80. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, seizième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	16-27 avril	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
81. CNUCED, treizième session [résolution 60/184 de l'Assemblée générale]	21-26 avril	Doha	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les quatre ans
82. Groupe d'experts des États parties au Protocole II modifié et réunion d'experts des États parties au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [CCW/AP.II/CONF.12/6 et CCW/P.V/CONF/2010/11] <sup>b, c</sup>	23 et 24 avril	Genève	92 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
83. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, vingt et unième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	23-27 avril	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
84. Commission de la population et du développement, quarante-cinquième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	23-27 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
85. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement, treizième session [résolution 9/3 du Conseil des droits de l'homme]	23-27 avril	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
86. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-sixième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	23-27 avril	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
87. Comité de l'information, trente-quatrième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	23 avril-4 mai	New York	112 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
88. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties au Protocole V de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] <sup>b, c</sup>	25-27 avril	Genève	72 E	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de 25 jours de réunion dans l'année
89. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	26 avril	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
90. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	26 et 27 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
91. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-troisième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	30 avril-4 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
92. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, quatorzième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	30 avril-11 mai	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
93. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-huitième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	30 avril-18 mai (à déterminer)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
94. Comité préparatoire de la Conférence des États parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, première session [résolution 55/33 D de l'Assemblée générale] <sup>b, c</sup>	30 avril-11 mai	Vienne	190 G	I (AArCEFR)	T	SR	
95. Comité des droits des personnes handicapées, septième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] <sup>b</sup>	Avril <sup>h</sup> (1 semaine)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
96. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – réunion du Groupe d'experts sur les nouvelles formes et dimensions de la criminalité transnationale organisée [résolution 24/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et résolution 5/6 de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption]	Avril <sup>h</sup> (à déterminer)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
97. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur les armes à feu [résolution 55/255 de l'Assemblée générale et résolution 5/4 de la Conférence des Parties] <sup>b</sup>	Avril <sup>h</sup> (à déterminer)	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	
98. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Avril-mai <sup>h</sup> (1 réunion)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
99. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril-mai <sup>h</sup>	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
100. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante et onzième session <sup>c</sup>	1 <sup>er</sup> -3 mai	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés, par an
101. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent quatrième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>b</sup>	7-18 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
102. Instance permanente sur les questions autochtones, onzième session [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	7-18 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
103. Comité contre la torture, quarante-huitième session [résolutions 39/46 et 65/204 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	7 mai-1 <sup>er</sup> juin	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
104. Commission du droit international, soixante-quatrième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	7 mai-20 juillet	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
105. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	14 mai-29 juin	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
106. Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme, vingt-cinquième session [résolution 1994/54 de l'ancienne Commission des droits de l'homme]	14-16 mai	Genève	92 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
107. Réunion d'experts gouvernementaux à composition non limitée chargée d'examiner les problèmes de mise en œuvre et les solutions possibles relativement à des questions et thèmes particuliers, notamment la coopération et l'assistance internationales [résolution 63/72 de l'Assemblée générale]	14-18 mai	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
108. CNUDCI – Groupe de travail VI (sûretés), vingt et unième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	14-18 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
109. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	15 mai-30 juin	New York et autres centres de conférence	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
110. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant session, quarante-neuvième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	21-25 mai (à déterminer)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
111. Commission de la science et de la technique au service du développement, quinzième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social]	21-25 mai	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
112. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner la possibilité d'élaborer un cadre réglementaire international sur la réglementation, le contrôle et la surveillance des activités des sociétés privées de services à caractère militaire ou de services de sécurité, deuxième session [résolution 15/26 du Conseil des droits de l'homme]	21-25 mai (à déterminer)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
113. CNUDCI – Groupe de travail III (règlement des différends en ligne), vingt-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	21-25 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
114. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-neuvième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	21-25 mai	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
115. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	21-30 mai et 8 juin	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
116. Troisième réunion du Comité préparatoire à composition non limitée de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable [résolution 64/236 de l'Assemblée générale]	28-30 mai	Rio de Janeiro (Brésil)	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
117. ONU-Femmes-Conseil d'administration, session annuelle [résolution 64/289 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	29 mai-1 <sup>er</sup> juin	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
118. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [résolution 62/86 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	29 mai-9 juin	Bonn (Allemagne)	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
119. Comité des droits de l'enfant, soixantième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	29 mai-15 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
120. Conseil des droits de l'homme, vingtième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	29 mai-15 juin	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
121. CESAP, soixante-huitième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Mai	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
122. CESAO, vingt-sixième session ministérielle [résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social]	Mai	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
123. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
124. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
125. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme [résolutions 54/91 et 63/110 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	28 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
126. Conférence des Nations Unies sur le développement durable [résolution 64/236 de l'Assemblée générale]	4-6 juin	Rio de Janeiro (Brésil)	193 G	I (AArCEFR)	T		
127. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	4-8 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
128. Vingt-deuxième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66, 49/28 et 65/37 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	4-15 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
129. Comité des contributions, soixante-douzième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	4-22 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
130. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquante-cinquième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	11-15 juin	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
131. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	11-15 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
132. Comité du programme et de la coordination, cinquante-deuxième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	11 juin-6 juillet	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
133. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dix-septième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et rapport du Conseil des droits de l’homme (A/61/53)] <sup>b</sup>	18-22 juin	Genève	25 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
134. Comité des droits de l’enfant – groupe de travail d’avant session, soixante et unième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	18-22 juin	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
135. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-dix-septième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l’homme]	18-22 juin	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
136. Conseil des droits de l’homme – Groupe de travail des situations, dixième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l’homme]	18-22 juin	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
137. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l’examen de l’application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, troisième réunion [résolution 58/4 de l’Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties]	18-22 juin	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
138. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, treizième réunion [résolutions 60/30, 63/111 et 65/37 de l’Assemblée générale]	18-22 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
139. Conseil d’administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, session annuelle [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l’Assemblée générale]	18-29 juin	Genève	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
140. CNUDCI, quarante-cinquième session [résolution 2205 (XXI) de l’Assemblée générale]	18 juin-6 juillet	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
141. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – réunion du Groupe d’experts sur la protection contre le trafic de biens culturels [résolution 2010/19 du Conseil économique et social]	25-29 juin	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	
142. Réunion des présidents des organes créés en vertu d’instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme, vingt-quatrième session [résolutions 46/111 et 49/178 de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	25-29 juin	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
143. Réunions des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux, des experts indépendants et des présidents des groupes de travail du Conseil des droits de l'homme, dix-neuvième session [résolution 2002/84 et décision 2005/113 de l'ancienne Commission des droits de l'homme]	25-29 juin	Genève	À déterminer	(AEF)	T	–	Une session par an
144. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, quarante et unième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	25 juin-4 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
145. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	25 juin-20 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
146. Dix-septième réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes [résolution 34/180 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	26 juin	New York	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
147. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-cinquième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
148. CEPALC, trente-quatrième session [résolutions 106 (VI) et 2010/4 et décision 1985/188 du Conseil économique et social]	Juin	El Salvador	42 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
149. PNUE – Comité des représentants permanents, cent dix-neuvième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Juin	Nairobi	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
150. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-huitième session [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin-juillet (3 jours)	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
151. Groupe de travail à composition non limitée de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, session d'organisation [résolution 65/66 de l'Assemblée générale] <sup>i</sup>	Juin-juillet (1 jour)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
152. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin-juillet (à concurrence de 20 réunions)	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	
153. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent cinquantième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	2-6 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>		<i>Fréquence</i>	
154. Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes [résolution 64/48 de l'Assemblée générale]	2-27 juillet	New York	193 G	I (AArCEFR)	T		
155. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention, vingt-troisième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	3-6 juillet	New York	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
156. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt-troisième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	4-6 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
157. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence, douzième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	9-12 juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
158. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] <sup>b, c</sup>	9-13 juillet	Genève	114 E	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de 25 jours de réunion dans l'année
159. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, cinquième session [résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme]	9-13 juillet	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
160. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, cinquante-deuxième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	9-27 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
161. Comité des droits de l'homme, cent cinquième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	9-27 juillet	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
162. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, soixante-sixième session ordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	10-12 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
163. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, dix-neuvième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	16-18 juillet	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
164. CFPI, soixante-quinzième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	16-27 juillet	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
165. Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives à l'espace, première session [résolution 65/68 de l'Assemblée générale]	23-27 juillet	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
166. Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique [résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme]	23-27 juillet	New York	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
167. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	30 juillet-3 août	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
168. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, seizième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	30 juillet-3 août	New York	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
169. Commission des limites du plateau continental, trentième session [par. 5 de l'article 2 de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] <sup>b</sup>	30 juillet-10 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
170. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	30 juillet-14 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
171. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
172. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
173. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-neuvième session [résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale]	Juillet	New York	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
174. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Juillet	New York	5 E	I (AF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
175. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 réunion)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
176. Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information spatiale à l'échelle mondiale [résolution 2011/24 du Conseil économique et social] <sup>j</sup>	1 <sup>er</sup> et 3 août	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
177. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-septième session [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	6 et 17 août	New York	80 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
178. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, première session [résolutions 61/54, 62/17, 63/37, 64/25 et 65/41 de l'Assemblée générale]	6-10 août	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
179. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, neuvième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	6-10 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
180. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, quatre-vingt-unième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	6-31 août	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
181. Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques [décision 2008/241 du Conseil économique et social]	7-16 août	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
182. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption, deuxième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États parties] <sup>b</sup>	27-29 août	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
183. Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects [résolution 65/64 de l'Assemblée générale]	27 août-7 septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
184. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs, quatrième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties] <sup>b</sup>	30 et 31 août	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
185. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-quatrième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	27-31 août	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
186. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, onzième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	27-31 août	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
187. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale]	4-7 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
188. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	4 septembre-14 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
189. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, soixante-deuxième session (coopération technique) [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	5-9 septembre	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
190. Trente et unième Réunion des États parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	6 septembre	New York	145 G	I (AArEFR)	T	SR	
191. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	10-13 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
192. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, dix-septième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	10-14 septembre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
193. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration, dix-septième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	10-14 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
194. Conseil des droits de l'homme, vingt et unième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	10-28 septembre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
195. ONU-Femmes – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolution 64/289 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	17-19 septembre <sup>k</sup>	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
196. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-neuvième session [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la CNUCED]	17-28 septembre	Genève	153 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
197. Comité des droits de l'enfant, soixante et unième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	17 septembre-5 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR <sup>l</sup>	Trois sessions par an
198. Assemblée générale, soixante-septième session [Charte]	18 septembre-décembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR <sup>l</sup>	
199. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention, vingt-quatrième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	26-28 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
200. Comité des conférences, session de fond [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Septembre (5 jours)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
201. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-sixième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
202. Comité des droits des personnes handicapées, huitième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] <sup>b</sup>	Septembre (1 semaine)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
203. PNUE – Comité des représentants permanents, cent vingtième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Septembre	Nairobi	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
204. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
205. Conseil des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social), cinquième session [résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme]	1 <sup>er</sup> -3 octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
206. CNUDCI – Groupe de travail II (arbitrage et conciliation), quarante-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
207. HCR – Comité exécutif, soixante-troisième session [résolutions 1166 (XII) et 62/123 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 octobre	Genève	78 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
208. Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique [résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme]	1 <sup>er</sup> -5 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
209. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, quinzième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	1 <sup>er</sup> -12 octobre	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
210. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, cinquante-troisième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	1 <sup>er</sup> -19 octobre	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
211. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant session, soixante-deuxième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	8-12 octobre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
212. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent sixième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	8-12 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
213. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-neuvième session [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	15-18 octobre	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
214. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, sixième session [résolution 55/25 de l'Assemblée générale et art. 32 de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée] <sup>b</sup>	15-19 octobre	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
215. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-septième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	15-19 octobre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
216. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires visant à combattre le racisme, cinquième session [décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme]	15-26 octobre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
217. Comité des droits de l'homme, cent sixième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	15 octobre-2 novembre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
218. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant session, cinquante-cinquième session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	22-26 octobre	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
219. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dix-septième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	22-26 octobre	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
220. Dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique [décision 2011/276 de l'Assemblée générale]	29 octobre- 2 novembre	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T		Une session tous les trois ans
221. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-septième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	29 octobre- 2 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
222. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, dixième session [résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme]	29 octobre- 9 novembre	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
223. Comité contre la torture, quarante-neuvième session [résolution 39/46 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	29 octobre-23 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
224. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent cinquième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>b</sup>	30 octobre- 16 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
225. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, huitième session [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	Octobre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
226. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur l'assistance technique, sixième session [résolution 2/6 de la Conférence des Parties] <sup>b</sup>	Octobre (à déterminer)	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	
227. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail d'experts gouvernementaux à composition non limitée sur l'extradition, l'entraide judiciaire et la coopération internationale aux fins de confiscation, quatrième session [résolutions 2/2 et 3/2 de la Conférence des Parties] <sup>b</sup>	Octobre (à déterminer)	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	
228. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur le trafic de migrants, première session [résolution 5/3 de la Conférence des Parties] <sup>b</sup>	Octobre (à déterminer)	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
229. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – Groupe de travail sur la traite des êtres humains, première session [résolution 5/2 de la Conférence des Parties] <sup>b</sup>	Octobre (à déterminer)	Vienne	160 G	I (AArCEFR)	T	–	
230. Quatrième réunion des États parties au Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] <sup>b</sup>	Octobre (1 jour)	Genève	57 G	I (AEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
231. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-douzième session <sup>c</sup>	Octobre-novembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés, par an
232. CNUDCI – Groupe de travail I (passation de marchés), vingt-troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre (à déterminer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
233. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre-novembre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
234. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre-novembre	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
235. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-dix-huitième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	1 <sup>er</sup> -9 novembre	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
236. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	5 novembre <sup>j</sup>	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
237. Comité des disparitions forcées, troisième session [résolution 61/177 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	5-9 novembre (à déterminer)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
238. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, reprise de la troisième session [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties] <sup>b</sup>	5-9 novembre	Vienne	144 G	(AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
239. CNUDCI – Groupe de travail VI (sûretés), vingt-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	5-9 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
240. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	5-9 novembre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
241. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [art. 10 du Protocole modifié] <sup>b, c</sup>	9-10 novembre	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T		
242. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	12 novembre	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
243. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dix-huitième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] <sup>b</sup>	12-16 novembre	Genève	25 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
244. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, quarante-neuvième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	12-30 novembre (à déterminer)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
245. Quatorzième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [par. 1 de l'article 13 du Protocole modifié] <sup>b, c</sup>	14 novembre	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
246. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-cinquième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	14-23 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
247. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] <sup>b, c</sup>	15-16 novembre	Genève	114 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
248. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, soixante-troisième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	19-23 novembre	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
249. CNUDCI – Groupe de travail V (droit de l’insolvabilité), quarante-deuxième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	26-30 novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
250. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/86 de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	27 novembre-8 décembre	À déterminer	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
251. Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l’Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
252. Conseil des droits de l’homme – Forum sur les questions relatives aux minorités, cinquième session [résolution 6/15 du Conseil des droits de l’homme]	29-30 novembre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
253. Comité consultatif pour le Programme d’assistance des Nations Unies aux fins de l’enseignement, de l’étude, de la diffusion et d’une compréhension plus large du droit international, quarante-septième session [résolution 2099 (XX) de l’Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
254. Comité des placements [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
255. Troisième réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions [résolution 64/36 de l’Assemblée générale] <sup>b, c</sup>	Novembre (1 semaine)	À déterminer	59 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
256. Réunion des États parties à la Convention sur l’interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d’examen] <sup>b, c</sup>	Novembre-décembre (1 semaine)	Genève	164 G	AArCEFR	T		
257. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l’Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l’Agence internationale de l’énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l’Assemblée générale]	Novembre-décembre	À déterminer	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
258. Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, douzième session [art. 11, par. 2, de la Convention] <sup>b, c</sup>	Novembre-décembre (1 jour)	À déterminer	156 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
259. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Novembre-décembre	À déterminer	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
260. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant session, cinquantième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	3-7 décembre (à déterminer)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
261. CNUDCI – Groupe de travail IV (commerce électronique), quarante-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	3-7 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
262. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, quarante-deuxième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	3-11 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
263. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	4 décembre <sup>k</sup>	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
264. Commission des stupéfiants, reprise de la cinquante-cinquième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	6 décembre	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
265. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, reprise de la vingt et unième session [résolution 2009/251 du Conseil économique et social]	7 décembre	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
266. CNUDCI – Groupe de travail III (règlement des différends en ligne), vingt-sixième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
267. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	11 décembre	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
268. Sous-comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt-quatrième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	12-14 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
269. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, sixième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	14 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
270. Quatorzième réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant [résolution 44/25 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	18 décembre <sup>k</sup>	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
271. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, vingtième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	18-20 décembre <sup>k</sup>	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
272. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-septième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
273. PNUE – Comité des représentants permanents, cent vingt et unième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
274. UNU – Conseil, cinquante-neuvième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an
275. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
276. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
277. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
278. CEE – comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins
279. Conseil économique et social – séances et consultations [Charte et résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	Selon les besoins
280. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS – réunions d'information et consultations [résolutions 2020 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
281. Conseil des droits de l'homme – réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
282. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha (République-Unie de Tanzanie)	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
283. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
284. Commission de consolidation de la paix [résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
285. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
286. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
287. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
288. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
289. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
290. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
291. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
292. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
293. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
294. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
295. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
296. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
297. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
298. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
299. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
300. Conseil de sécurité – Comité d’experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 <sup>re</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
301. Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 <sup>e</sup> séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
302. Conseil de sécurité – Comité d’admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 <sup>e</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
303. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
304. Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique (S/2002/207)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
305. Groupe de travail créé par la résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité (Al-Qaida et les Taliban)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
306. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé créé par la résolution 1612 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
307. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix créé par la déclaration du Président S/PRST/2001/3	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
308. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
309. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV <sup>e</sup>	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
310. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
311. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
312. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
313. CNUCED – séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	<sup>d</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
314. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
315. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
316. Comité spécial de l'océan Indien [résolutions 299 (XXVIII) et 62/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	43 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
317. Commission des stupéfiants – vingt-deuxième Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour l'Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
318. Commission des stupéfiants – trente-sixième Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour l'Asie et le Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Bangkok ou une autre capitale de la région	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
319. Commission des stupéfiants – vingt-deuxième Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour l'Amérique latine et les Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago ou une autre capitale de la région	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
320. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, quarante-septième session [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	Une capitale de la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
321. Comité des conférences, session d'organisation [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
322. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
323. Assemblée générale, soixante-septième session – Première Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV <sup>i</sup>	
324. Assemblée générale, soixante-septième session – Deuxième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
325. Assemblée générale, soixante-septième session – Troisième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
326. Assemblée générale, soixante-septième session – Quatrième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
327. Assemblée générale, soixante-septième session – Cinquième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
328. Assemblée générale, soixante-septième session – Sixième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
329. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération [résolution 61/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	À déterminer	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
330. Réunion générale entre les organismes et institutions des Nations Unies et l'Organisation de la coopération islamique et ses organes subsidiaires [résolution 61/49 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	À déterminer	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
331. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter, première session [résolution 64/54 de l'Assemblée générale]	À déterminer (5 jours)	Genève	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
332. Groupe d'experts gouvernementaux sur la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] <sup>b, c</sup>	À déterminer (2 semaines)	Genève	164 G	AArCEFR			
333. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale] <sup>i</sup>	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
334. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, douzième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
335. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale] <sup>i</sup>	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
336. Groupe de travail à composition non limitée de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, première session [résolution 65/66 de l'Assemblée générale] <sup>i</sup>	À déterminer (5 jours)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
337. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, onzième session [résolution 62/193 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	À déterminer (8 jours)	À déterminer	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
338. CNUCED – réunion d'experts de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, [sect. B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
339. CNUCED – réunion d'experts de la Commission du commerce et du développement [sect. B de la partie IV de l'Accord d'Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
340. UNITAR – Conseil d'administration, cinquante et unième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	À déterminer (2 à 3 jours)	Genève	28 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
341. Tribunal d'appel des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	
342. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	
343. Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien [résolutions 65/13 et 65/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer (2 jours)	À déterminer	193 G	À déterminer	T	–	
344. Réunion sur la question de Palestine organisée par l'ONU pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 65/13 et 65/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	193 G	AE	T	–	
345. Réunion internationale des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne [résolutions 65/13 et 65/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	193 G	I (AArEF)	T	–	

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> Organes conventionnels.

<sup>c</sup> Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

<sup>d</sup> Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

<sup>e</sup> Pour les séances plénières uniquement.

<sup>f</sup> Conformément à la résolution 19/1 du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, le Comité des représentants permanents est ouvert à tous les représentants permanents des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres des institutions spécialisées accréditées auprès d'ONU-Habitat.

<sup>g</sup> Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres des institutions spécialisées, et de l'Union européenne accrédités auprès du PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.

<sup>h</sup> Conformément au paragraphe 4 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale, et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 13 avril en 2012.

<sup>i</sup> Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

<sup>j</sup> Conformément à la déclaration orale concernant les incidences sur le budget-programme faite à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de « faible activité », c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de « faible activité » à New York, des services d'interprétation ne peuvent être fournis que « selon les besoins ».

<sup>k</sup> Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

<sup>l</sup> Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de sa Première Commission.

## B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale [résolutions 59/46 et 65/34 de l'Assemblée générale]	9-12 avril	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
2. Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée sur la diversité biologique [résolutions 19/24 et 65/37 de l'Assemblée générale]	10-14 septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T		
3. Groupe de travail spécial sur la revitalisation de l'Assemblée générale [résolution 63/309 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
4. Comité spécial sur la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies [résolution 62/63 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
5. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres, ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
6. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolutions 2443 (XXIII) et 62/106 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T	PV <sup>c</sup>	
7. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolutions 3349 (XXIX) et 65/31 de l'Assemblée générale]	21 février-2 mars	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
8. Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T	–	

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

<sup>c</sup> En cas d'audition seulement.

## C. Projet de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2013

(29 juillet 2011)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
9. Comité d'état-major [Charte]	4 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
10. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, élection du Bureau [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale et décision 2007/221 du Conseil économique et social]	7 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
11. Conseil d'administration de l'UNICEF, élection du Bureau [décision 204/215 du Conseil économique et social]	7 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
12. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, deuxième session [résolutions 61/54, 62/17, 63/37, 64/25 et 65/41 de l'Assemblée générale]	14-18 janvier	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
13. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	15 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
14. ONU-Femmes – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolution 64/289 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	21-25 janvier	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
15. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session ordinaire [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	21-30 janvier	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
16. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	22 janvier-26 avril	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
17. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population, réunion d'organisation [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	23 janvier	New York	10 G	I (AEF)	T	–	
18. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale]	28-31 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
19. Comité des droits de l'enfant, soixante-deuxième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Janvier (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
20. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, onzième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Janvier (1 semaine)	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
21. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, seizième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Janvier (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
22. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Janvier-avril (10 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
23. Comité d'experts sur la gestion de l'information spatiale [résolution 2011/24 du Conseil économique et social] <sup>d</sup>	Janvier ou août	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
24. Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, du PAM et d'ONU-Femmes [résolutions 52/12 B et 65/176 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> et 4 février	New York	36 G/ 36 G/36 G/ 41 G	I (AArCEFR)	T	–	
25. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent sixième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>c</sup>	4-8 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
26. CNUDCI – Groupe de travail II (arbitrage et conciliation), cinquante-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	4-8 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
27. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population, première réunion ordinaire [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	5 février	New York	10 G	I (AEF)	T	–	
28. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	5-8 février	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
29. Commission du développement social, cinquante et unième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	6-15 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
30. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter, deuxième session [résolution 64/54 de l'Assemblée générale]	11-15 février	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
31. CNUDCI – Groupe de travail IV (commerce électronique), quarante-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
32. Conseil économique et social, session d'organisation [Charte]	12-15 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
33. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, cinquantième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	12-22 février (à déterminer)	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
34. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, vingt et unième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	13-15 février	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
35. PNUE – Conseil d'administration-Forum ministériel mondial sur l'environnement, vingt-septième session [résolutions 2997 (XXVII), 42/185 et 53/242 de l'Assemblée générale]	18-22 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session ordinaire et une session extraordinaire, une année sur deux
36. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	19 février-15 mars	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
37. Commission de statistique, quarante-quatrième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	26 février-1 <sup>er</sup> mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
38. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dix-neuvième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] <sup>c</sup>	Février (1 semaine)	Genève	25 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
39. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention, vingt-cinquième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Février (4 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
40. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant session, soixante-troisième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Février (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
41. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, dixième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Février (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
42. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
43. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration, vingt-sixième session [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
44. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-huitième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
45. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
46. Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique [résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme]	Février (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
47. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, cinquante-neuvième session [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Février-mars	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
48. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, cinquante-quatrième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Février-mars (3 semaines)	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
49. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, quatre-vingt-deuxième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Février-mars (4 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
50. Conseil des droits de l'homme, vingt-deuxième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Février-mars (4 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
51. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février-mars	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	
52. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	4-8 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
53. Commission de la condition de la femme, cinquante-septième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	4-15 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
54. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population, deuxième réunion ordinaire [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	7 mars	New York	10 G	I (AEF)	T	–	
55. Comité des droits de l'homme, cent septième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	11-28 mars	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
56. Réunions spéciales de haut niveau entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED [résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale et décision 2005/211 du Conseil économique et social]	14-15 mars	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	
57. Commission des stupéfiants, cinquante-sixième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	8 et 11-15 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
58. Comité des politiques du développement, quinzième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	18-22 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
59. Commission des limites du plateau continental, trente et unième session [par. 5 de l'article 2 de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] <sup>c</sup>	25 mars-5 avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
60. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-huitième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Mars	Nairobi	<sup>e</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
61. Comité des disparitions forcées, quatrième session [résolution 61/177 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Mars (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
62. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant session, cinquante-sixième session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Mars (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
63. CEA – Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, quarante-sixième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
64. CEA – Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, trente-deuxième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
65. Assemblée générale, Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
66. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, douzième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	Mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
67. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, quatre-vingt-dix-neuvième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	Mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
68. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dix-huitième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	Mars (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
69. CFPI, soixante-seizième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	21 mars-1 <sup>er</sup> avril	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
70. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, soixante-quatrième session (budget-programme) [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Mars (3 jours)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
71. PNUC – Comité des représentants permanents, cent vingt-deuxième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Mars	Nairobi	<sup>h</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
72. CEE, soixante-cinquième session [résolutions 36 (IV) et 2006/38 du Conseil économique et social]	Mars-avril (3 jours)	Genève	55 G	I (AFR)	T	–	Une session tous les deux ans
73. Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives à l'espace, deuxième session [résolution 65/68 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -5 avril	Genève	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
74. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -19 avril	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
75. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter, troisième session [résolution 64/54 de l'Assemblée générale]	8-12 avril	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
76. CNUDCI – Groupe de travail I (passation de marchés), vingt-troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	8-12 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
77. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, cinquante-deuxième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	8-19 avril (à déterminer)	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
78. Forum des Nations Unies sur les forêts, dixième session [décision 2011/249 du Conseil économique et social]	8-19 avril	Istanbul (Turquie)	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
79. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, vingt-deuxième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	9-11 avril	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
80. Comité d'experts de l'administration publique, douzième session [résolutions 2001/45 et 2003/60 du Conseil économique et social]	15-19 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
81. ONU-Habitat – Conseil d'administration, vingt-quatrième session [résolutions 1978/1 du Conseil économique et social et 56/206 de l'Assemblée générale]	15-19 avril	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
82. CNUDCI – Groupe de travail V (droit de l'insolvabilité), quarante-troisième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	15-19 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
83. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, vingt-deuxième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	19 et 22-26 avril	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
84. Commission de la population et du développement, quarante-sixième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	22-26 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
85. Comité de l'information, trente-cinquième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	22 avril-3 mai	New York	112 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
86. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	25 avril	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
87. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	25 et 26 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
88. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, dix-huitième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Avril (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
89. Comité des droits des personnes handicapées, neuvième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] <sup>c</sup>	Avril (1 semaine)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
90. Groupe d'experts des États parties au Protocole II modifié et réunion d'experts des États parties au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [CCW/AP.II/CONF.12/6 et CCW/P.V/CONF/2010/11] <sup>b, c</sup>	Avril (1 semaine)	Genève	92 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
91. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] <sup>b, c</sup>	Avril (1 semaine)	Genève	114 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
92. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement, quatorzième session [résolution 9/3 du Conseil des droits de l'homme]	Avril (1 semaine)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T		Une session par an
93. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, douzième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Avril (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
94. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-huitième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Avril (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
95. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, cinquantième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Avril-mai <sup>i</sup> (3 semaines) (à déterminer)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
96. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-sixième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	Avril-mai <sup>i</sup> (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
97. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, dix-septième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Avril-mai <sup>i</sup> (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
98. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-quinzième session	Avril-mai <sup>i</sup> (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés, par an
99. CNUCED – Commission de l’investissement, des entreprises et du développement, cinquième session [sect. B de la partie IV de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	Avril-mai <sup>i</sup> (2 jours)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
100. CNUCED – Commission du commerce et du développement, cinquième session [sect. B de la partie IV de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	Avril-mai <sup>i</sup> (2 jours)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
101. Comité des pensions du personnel de l’Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Avril-mai <sup>i</sup> (1 réunion)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d’une séance chacune par an
102. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril-mai <sup>i</sup>	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
103. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, session d’organisation [résolutions 33/134 et 58/220 de l’Assemblée générale]	2 mai	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
104. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent septième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>f</sup>	6-17 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
105. Commission du droit international, soixante-cinquième session [résolution 174 (II) de l’Assemblée générale]	6 mai-19 juillet	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
106. Réunion d’experts gouvernementaux à composition non limitée chargée d’examiner les problèmes de mise en œuvre et les solutions possibles relativement à des questions et thèmes particuliers, notamment la coopération et l’assistance internationales [résolution 63/72 de l’Assemblée générale]	13-17 mai	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
107. CNUDCI – Groupe de travail VI (sûretés), vingt-troisième session [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	13-17 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
108. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l’Assemblée générale]	14 mai-26 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
109. CNUDCI – Groupe de travail III (règlement des différends en ligne), vingt-septième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	20-24 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
110. Comité chargé des organisations non gouvernementales, reprise de la session [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	20-29 mai	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
111. Instance permanente sur les questions autochtones, douzième session [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	20-31 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
112. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-huitième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	23-27 mai (à déterminer)	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
113. Deuxième réunion des États parties à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées [résolution 65/209 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	28 mai	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	–	SR	Une session tous les deux ans
114. Commission de la science et de la technique au service du développement, seizième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolutions 2002/37 et 2006/46 et décision 2003/291 du Conseil économique et social]	Mai <sup>i</sup> (1 semaine)	Genève	43 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
115. Comité contre la torture, cinquantième session [résolutions 39/46 et 65/204 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Mai <sup>i</sup> (4 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
116. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant session, cinquante et unième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Mai <sup>i</sup> (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
117. Commission du développement durable, vingtième session [décisions 1993/207 et 2005/228 du Conseil économique et social]	Mai <sup>i</sup> (2 semaines)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
118. CESAP, soixante-neuvième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Mai <sup>i</sup>	Bangkok	53 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
119. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai <sup>i</sup> (4 semaines)	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
120. Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme, vingt-sixième session [résolution 1994/54 de la Commission des droits de l'homme]	Mai <sup>i</sup> (3 jours)	Genève	92 G	I (AEF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
121. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai <sup>i</sup> (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
122. Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'examiner la possibilité d'élaborer un cadre réglementaire international sur la réglementation, le contrôle et la surveillance des activités des sociétés privées de services à caractère militaire ou de services de sécurité, troisième session [résolution 15/26 du Conseil des droits de l'homme]	Mai <sup>i</sup> (1 semaine)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
123. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme [résolutions 54/91 et 63/110 de l'Assemblée générale]	Mai <sup>i</sup> (3 jours)	À déterminer	28 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
124. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai-juin <sup>i</sup> (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
125. Comité des droits de l'enfant, soixante-troisième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Mai-juin <sup>i</sup> (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
126. Conseil des droits de l'homme, vingt-troisième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Mai-juin <sup>i</sup> (3 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an
127. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, troisième session [résolutions 61/54, 62/17, 63/37, 64/25 et 65/41 de l'Assemblée générale]	3-7 juin	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
128. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, session annuelle [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale]	3-14 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
129. Comité des contributions, soixante-troisième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	3-21 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
130. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention [décision 62/86 de l'Assemblée générale]	4-15 juin	Bonn (Allemagne)	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
131. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, soixante-septième session ordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	9-11 juillet	New York	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
132. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, cinquante-sixième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	10-21 juin (à déterminer)	Vienne	69 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
133. Vingt-troisième réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer [résolutions 37/66, 49/28 et 65/37 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	10-21 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
134. Comité du programme et de la coordination, cinquante-troisième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	10 juin-5 juillet	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
135. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	17-21 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
136. Processus consultatif informel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, quatorzième réunion [résolutions 60/30, 63/111 et 65/37 de l'Assemblée générale]	24-28 juin	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
137. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, quarante-troisième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	24-28 juin	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
138. ONU-Femmes – Conseil d'administration, session annuelle [résolution 64/289 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	24-28 juin	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
139. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, vingtième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] <sup>c</sup>	Juin (1 semaine)	Genève	25 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
140. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, quarante-neuvième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
141. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant session, soixante-quatrième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Juin (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
142. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, centième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	Juin (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
143. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des situations, douzième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Juin (1 semaine)	Genève	5 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
144. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, vingt-cinquième session [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	Juin (1 semaine)	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
145. Réunions des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux, des experts indépendants et des présidents des groupes de travail du Conseil des droits de l'homme, vingtième session [résolution 2002/84 et décision 2005/113 de la Commission des droits de l'homme]	Juin (1 semaine)	Genève	À déterminer	(AEF)	T	–	Une session par an
146. PNUÉ – Comité des représentants permanents, cent vingt-troisième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Juin	Nairobi	<sup>h</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
147. PAM – Conseil d'administration, session annuelle [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
148. Conseil consultatif pour les questions de désarmement, soixantième session [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin-juillet (3 jours)	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
149. CNUDCI, quarante-sixième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	Juin-juillet	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
150. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juin-juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
151. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin-juillet (à concurrence de 20 réunions)	New York	28 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	
152. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, vingt-troisième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	1 <sup>er</sup> -3 juillet	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
153. Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt-cinquième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	1 <sup>er</sup> -3 juillet	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
154. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention, vingt-sixième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	2-5 juillet	New York	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
155. Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives à l'espace, troisième session [résolution 65/68 de l'Assemblée générale]	8-12 juillet	New York	15 E	I (AArCEFR)	T	–	
156. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dix-neuvième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	8-12 juillet	New York	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
157. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, cinquante-cinquième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	8-26 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
158. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant session, cinquante-septième session [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	29 juillet-2 août	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
159. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	Juillet (4 semaines)	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
160. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent huitième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Juillet (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
161. Comité des droits de l'homme, cent huitième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Juillet (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
162. Conseil des droits de l'homme – Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, sixième session [résolution 6/36 du Conseil des droits de l'homme]	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
163. CFPI, soixante-dix-septième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	Juillet	À déterminer	15 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
164. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
165. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-neuvième session [résolutions 248 (III), 46/200 et 61/240 de l'Assemblée générale]	Juillet	New York	33 E	I (AF)	T	–	Une session par an
166. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Juillet	New York	5 E	I (AF)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
167. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 séance)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session par an
168. Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique [résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme]	Juillet (1 semaine)	New York	5 E	I (AArCEFR)			Trois sessions par an
169. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet-septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an, en trois parties
170. Commission des limites du plateau continental, trente-deuxième session [par. 5 de l'article 2 de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer] <sup>c</sup>	5-16 août	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
171. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, quatre-vingt-troisième session [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Août (4 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
172. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] <sup>b, c</sup>	Août (1 semaine)	Genève	114 E	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de 25 jours de réunion dans l'année
173. Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, onzième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Août (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
174. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-septième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	Août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
175. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail des communications, treizième session [résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Août (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
176. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale]	3-6 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
177. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolutions 14 (I), 173 (II), 32/103 et 64/243 de l'Assemblée générale]	3 septembre- 13 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
178. Conférence des États parties à la Convention sur les droits des personnes handicapées, cinquième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 40 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] <sup>c</sup>	4-6 septembre	New York	96 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
179. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	9-12 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
180. ONU-Femmes – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolution 64/289 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	16-18 septembre <sup>i</sup>	New York	41 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
181. Assemblée générale, soixante-huitième session [Charte]	17 septembre-décembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV/SR <sup>k</sup>	
182. HCR – Comité exécutif, soixante-quatrième session [résolution 1166 (XII) et 62/123 de l'Assemblée générale]	30 septembre-4 octobre	Genève	78 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
183. Comité des conférences, session de fond [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Septembre (5 jours)	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
184. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, cinquantième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	<sup>l</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
185. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur les communications présentées conformément au Protocole facultatif se rapportant à la Convention, vingt-septième session [résolutions 55/70 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Septembre (3 jours)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
186. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, dix-neuvième session [résolution 45/158 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Septembre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
187. Comité des droits des personnes handicapées, dixième session [résolution 61/106 de l'Assemblée générale et art. 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées] <sup>c</sup>	Septembre (1 semaine) (à déterminer)	Genève	12 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
188. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit aux niveaux national et international [résolution 65/32 de l'Assemblée générale] <sup>l, m</sup>	Septembre	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	
189. Conseil des droits de l'homme, vingt-quatrième session [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Septembre (3 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR	Pas moins de trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
190. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, soixantième session [résolutions 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et 114 (V) de la CNUCED]	Septembre (2 semaines)	Genève	153 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
191. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, soixante-cinquième session (coopération technique) [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Septembre (3 jours)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	
192. PNUE – Comité des représentants permanents, cent vingt-quatrième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Septembre	Nairobi	<sup>h</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
193. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration, dix-huitième session [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
194. UNRWA – Commission consultative [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
195. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, cinquante-sixième session [résolutions 34/180 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Septembre-octobre (3 semaines)	Genève	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
196. Comité des droits de l'enfant, soixante-quatrième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Septembre-octobre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
197. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, dix-huitième session [décision 1/103 et résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme]	Septembre-octobre (2 semaines)	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
198. Organe international de contrôle des stupéfiants, cent huitième session [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11] <sup>c</sup>	28 octobre- 15 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
199. Conseil des droits de l'homme – Comité spécial chargé d'élaborer des normes complémentaires visant à combattre le racisme, sixième session [décision 3/103 et résolution 6/21 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
200. Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale, neuvième session [résolutions 1273 (XLIII), 1765 (LIV) et 2004/69 du Conseil économique et social]	Octobre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
201. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail d'avant session, cinquante-huitième [résolutions 45/124, 47/94 et 62/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Octobre (1 semaine)	Genève	4 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
202. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail d'avant session, soixante-cinquième session [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Octobre (1 semaine)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
203. Quatorzième réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Octobre (1 jour)	Genève	139 G	I (AEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
204. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail d'avant session sur les communications, cent neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Octobre (1 semaine)	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
205. Comité des droits de l'homme, cent neuvième session [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Octobre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
206. Conseil des droits de l'homme – forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social), sixième session [résolution 6/13 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre (3 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
207. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vingtième session [résolution 7/21 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArER)	T	–	Trois sessions par an
208. CNUDCI – Groupe de travail II (arbitrage et conciliation), cinquante-neuvième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
209. CNUDCI – Groupe de travail IV (commerce électronique), quarante-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
210. CNUDCI – Groupe de travail I (passation de marchés), vingt-cinquième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre (à déterminer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
211. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
212. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, trente-neuvième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
213. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration, trente-neuvième session [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
214. Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique [résolution 15/23 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
215. Comité contre la torture, cinquante et unième session [résolution 39/46 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Octobre-novembre (4 semaines)	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
216. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, onzième session [résolution 1/5 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre-novembre (2 semaines)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
217. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, cent unième session [résolution 7/12 du Conseil des droits de l'homme]	Octobre-novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	Trois sessions par an
218. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), soixante-seizième session <sup>b</sup>	Octobre-novembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T		À concurrence de quatre sessions, soit 12 jours ouvrés, par an
219. CNUDCI – Groupe de travail V (droit de l'insolvabilité), quarante-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Octobre-novembre (à déterminer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
220. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Octobre-novembre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Deux sessions d'une séance chacune par an
221. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	11 novembre	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
222. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – dix-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/86 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	12-23 novembre	À déterminer	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
223. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses, quarante-quatrième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	25 novembre-4 décembre	Genève	22 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
224. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarante-huitième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Novembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
225. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [Convention] <sup>b, c</sup>	Novembre (2 jours)	Genève	114 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
226. Comité contre la torture – Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, vingt et unième session [art. 2 de la première partie du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et rapport du Conseil des droits de l'homme (A/61/53)] <sup>c</sup>	Novembre (1 semaine)	Genève	25 E	I (AEFR)	T	SR	Trois sessions par an
227. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, cinquante et unième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Novembre (3 semaines)	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
228. Comité des disparitions forcées, cinquième session [résolution 61/177 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Novembre (1 semaine)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
229. Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [art. 10 du Protocole modifié] <sup>b, c</sup>	Novembre (2 jours)	Genève	72 G	I (AArCEFR)	T		Une session par an
230. Quinzième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [par. 1 de l'article 13 du Protocole modifié] <sup>b, c</sup>	Novembre (1 jour)	Genève	92 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
231. Conseil des droits de l'homme – Forum sur les questions relatives aux minorités, sixième session [résolution 6/15 du Conseil des droits de l'homme]	Novembre (2 jours)	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
232. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire, soixante-huitième session [résolution 6/4 du Conseil des droits de l'homme]	Novembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Trois sessions par an
233. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre <sup>j</sup> (1 jour)	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
234. Quatrième réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions [résolution 64/36 de l'Assemblée générale] <sup>b, c</sup>	Novembre (1 semaine)	À déterminer	59 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
235. CNUCED – Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme, soixante-sixième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Novembre (3 jours)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	
236. CNUDCI – Groupe de travail III (règlement des différends en ligne), vingt-huitième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Novembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
237. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale] <sup>b</sup>	Novembre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
238. Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, treizième session [art. 11, par. 2, de la Convention] <sup>b, c</sup>	Novembre-décembre (1 semaine)	À déterminer	156 G	I (AArCEFR)	T	–	
239. Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] <sup>b, c</sup>	Novembre-décembre (1 semaine)	Genève	164 G	I AArCEFR	T		
240. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	Novembre-décembre	À déterminer	9 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
241. Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	Novembre-décembre	À déterminer	3 E	I (ACF)	T	–	Une session par an
242. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	4 novembre <sup>j</sup>	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
243. Sous-comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques, vingt-sixième session [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	4-6 décembre	Genève	23 G	I (ACEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
244. Commission des stupéfiants, reprise de la cinquante-sixième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	12 décembre (à déterminer)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
245. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	10 décembre	Genève	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
246. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, reprise de la vingt-deuxième session [résolution 2009/251 du Conseil économique et social]	13 décembre (à déterminer)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
247. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, vingt-quatrième session [résolution 61/275 de l'Assemblée générale]	17-19 décembre <sup>d</sup>	New York	5 E	I (AR)	T	–	Quatre sessions par an
248. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	3 décembre <sup>d</sup>	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une réunion par an
249. ONU-Habitat – Comité des représentants permanents, cinquante et unième réunion [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	<sup>f</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
250. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail d'avant session, cinquante-deuxième session [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	Décembre (1 semaine)	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
251. Sixième réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille [résolution 57/218 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	Décembre <sup>d</sup>	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
252. CNUDCI – Groupe de travail VI (sûretés), vingt-quatrième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	Décembre (à déterminer)	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
253. PNUE – Comité des représentants permanents, cent vingt-cinquième réunion [décision 19/32 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	<sup>h</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
254. UNU – Conseil, soixantième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an
255. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
256. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
257. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
258. CEE – comités et groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins
259. Conseil économique et social – séances et consultations [Charte et résolutions 50/227 et 61/16 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	Selon les besoins
260. Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS – réunions d'information et consultations [résolutions 2020 (XX), 48/162 et 65/176 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
261. Conseil des droits de l'homme – réunions d'organisation et intersessions et sessions extraordinaires [résolution 60/251 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	Genève	47 G	I (AArCEFR)	T	SR <sup>e</sup>	Selon les besoins
262. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha (République- Unie de Tanzanie)	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
263. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
264. Commission de consolidation de la paix [résolutions 60/180 de l'Assemblée générale et 1645 (2005) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	New York	31 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
265. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
266. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
267. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
268. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1518 (2003)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
269. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
270. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
271. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
272. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
273. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
274. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1636 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
275. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
276. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
277. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
278. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
279. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
280. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1 <sup>re</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
281. Conseil de sécurité – Comité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625 <sup>e</sup> séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
282. Conseil de sécurité – Comité d’admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42 <sup>e</sup> séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
283. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991)	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
284. Groupe de travail spécial du Conseil de sécurité sur la prévention et le règlement des conflits en Afrique (S/2002/207)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
285. Groupe de travail créé par la résolution 1566 (2004) du Conseil de sécurité (Al-Qaida et les Taliban)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
286. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé créé par la résolution 1612 (2005)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
287. Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix créé par la déclaration du Président S/PRST/2001/3	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
288. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
289. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Selon les besoins
290. CNUCED – consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
291. CNUCED – réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
292. CNUCED – autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 30 réunions)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
293. CNUCED – séminaires et groupes d’étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins (à concurrence de 20 réunions)	Genève	<sup>g</sup>	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
294. UNICEF – Conseil d’administration, réunions d’information et consultations [résolutions 57 (I) et 48/162 de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
295. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l’Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
296. Comité spécial de l’océan Indien [résolutions 299 (XXVIII) et 62/14 de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York	43 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
297. Commission des stupéfiants – vingt-troisième Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour l’Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer	Addis-Abeba ou une autre capitale de la région	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
298. Commission des stupéfiants – trente-septième Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour l’Asie et le Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Bangkok ou une autre capitale de la région	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
299. Commission des stupéfiants – vingt-troisième Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour l’Amérique latine et les Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer	Santiago ou une autre capitale de la région	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
300. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, quarante-huitième session [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer	Une capitale de la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
301. Commission des stupéfiants – dixième Réunion des chefs des services nationaux de répression compétents en matière de drogues pour l’Europe [résolution 1993/36 du Conseil économique et social]	À déterminer	Vienne	46 G	I (AEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
302. Comité des conférences, session d’organisation [résolution 43/222 B de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	
303. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d’organisation [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
304. Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
305. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe chargé de l'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, quatrième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/1 de la Conférence des États parties] <sup>c</sup>	À déterminer	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
306. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention de la corruption, troisième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/2 de la Conférence des États parties] <sup>c</sup>	À déterminer	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
307. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur le recouvrement d'avoirs, cinquième réunion [résolution 58/4 de l'Assemblée générale et résolution 3/3 de la Conférence des États parties] <sup>c</sup>	À déterminer	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
308. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, cinquième session [résolution 58/4 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	À déterminer	Vienne	144 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
309. Assemblée générale – sixième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement [résolution 65/145 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les deux ans
310. Assemblée générale, soixante-huitième session – Première Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	PV <sup>k</sup>	
311. Assemblée générale, soixante-huitième session – Deuxième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
312. Assemblée générale, soixante-huitième session – Troisième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
313. Assemblée générale, soixante-huitième session – Quatrième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
314. Assemblée générale, soixante-huitième session – Cinquième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
315. Assemblée générale, soixante-huitième session – Sixième Commission [résolutions 173 (II) et 47/233 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	SR	
316. Groupe d'experts gouvernementaux sur la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [décision des États parties à la sixième Conférence d'examen] <sup>b, c</sup>	À déterminer (2 semaines)	Genève	164 G	AArCEFR			
317. Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, dix-huitième session [résolutions 33/134 et 58/220 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	196 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
318. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à un examen approfondi des progrès accomplis dans la réalisation de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et de la Déclaration politique sur le VIH/sida [résolutions 60/262 et 65/180 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	195 G	I (AArCEFR)	T	PV	
319. Groupe de travail de haut niveau à composition non limitée sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale] <sup>f</sup>	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
320. Conseil des droits de l'homme – Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine, treizième session [résolutions 5/1 et 9/14 du Conseil des droits de l'homme]	À déterminer	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
321. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale] <sup>f</sup>	À déterminer	New York	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
322. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – onzième session de la Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires [résolution 62/193 de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	À déterminer	Bonn (Allemagne)	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
323. Vingt-cinquième réunion des États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale [résolution 2106 (XX) de l'Assemblée générale] <sup>c</sup>	À déterminer	New York	155 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
324. Dixième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques [décision 2010/240 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	41 G	I (AEF)	T		Une session tous les quatre ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
325. CNUCED – Groupe intergouvernemental d’experts du droit et des politiques de la concurrence, treizième session [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer (1 semaine)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
326. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d’experts des normes internationales de comptabilité et de publication [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	À déterminer (4 jours)	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
327. CNUCED – réunion d’experts de la Commission de l’investissement, des entreprises et du développement [sect. B de la partie IV de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
328. CNUCED – réunion d’experts de la Commission du commerce et du développement, [sect. B de la partie IV de l’Accord d’Accra adopté à la douzième session de la CNUCED, tenue à Accra du 20 au 25 avril 2008]	À déterminer (3 jours)	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
329. UNITAR – Conseil d’administration, cinquante-deuxième session [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l’Assemblée générale] <sup>b</sup>	À déterminer (2 à 3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
330. Tribunal d’appel des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	
331. Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies [résolutions 61/261, 62/228, 63/253, 64/233 et 65/251 de l’Assemblée générale]	À déterminer	New York/ Genève/ Nairobi	À déterminer	À déterminer	T	–	Selon les besoins
332. Conférence internationale de la société civile à l’appui de la paix israélo-palestinienne [résolutions 65/13 et 65/14 de l’Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	193 G	I (AArCEFR)	T	–	
333. Réunion internationale des Nations Unies à l’appui de la paix israélo-palestinienne [résolutions 65/13 et 65/14 de l’Assemblée générale]	À déterminer (2 jours)	À déterminer	193 G	À déterminer	T	–	
334. Réunion Amérique latine-Caraïbes des Nations Unies à l’appui de la paix israélo-palestinienne [résolutions 65/13 et 65/14 de l’Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	193 G	I (À déterminer)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer<sup>a</sup></i>			<i>Fréquence</i>
335. Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien [résolutions 65/13 et 65/14 de l'Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	193 G	I (À déterminer)	T	–	
336. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination [décision des États parties, décembre 2001] <sup>b, c</sup>	À déterminer	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	À concurrence de 25 jours de réunion dans l'année

<sup>a</sup> Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

<sup>b</sup> Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

<sup>c</sup> Organes conventionnels.

<sup>d</sup> Conformément à la déclaration orale concernant les incidences sur le budget-programme faite à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale, le Comité peut tenir sa session annuelle à New York seulement pendant les périodes de « faible activité », c'est-à-dire début janvier ou en août. Si une session annuelle se tient en dehors des périodes de « faible activité » à New York, des services d'interprétation ne peuvent être fournis que « selon les besoins ».

<sup>e</sup> Pour les séances plénières uniquement.

<sup>f</sup> Conformément à la résolution 19/1 du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, le Comité des représentants permanents est ouvert à tous les représentants permanents des États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres des institutions spécialisées accréditées auprès d'ONU-Habitat.

<sup>g</sup> Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

<sup>h</sup> Conformément au paragraphe h) de la décision 19/32 du Conseil d'administration du PNUE, le Comité des représentants permanents se compose des représentants de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des membres des institutions spécialisées, et de l'Union européenne accrédités auprès du PNUE, qu'ils soient établis à Nairobi ou ailleurs.

<sup>i</sup> Conformément au paragraphe 4 de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale, et comme l'Assemblée en a décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l'ONU sont priés d'éviter de tenir des réunions le jour du vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 3 mai en 2013.

<sup>j</sup> Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

<sup>k</sup> Des procès-verbaux sont établis pour les séances plénières de l'Assemblée générale et les séances de sa Première Commission.

<sup>l</sup> Les services de conférence seront fournis dans le cadre des ressources allouées à l'Assemblée générale.

<sup>m</sup> Les modalités de cette réunion seront arrêtées au cours de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

**D. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2012**

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OMS – Conseil exécutif, cent trentième session	16-23 janvier	Genève
2. OACI – Comité, cent quatre-vingt-quinzième session	Janvier-février	Montréal (Canada)
3. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B, réunions officieuses et réunions d'experts, trente-huitième session	6-24 février (sujet à modification)	Vienne
4. AIEA – Conseil des Gouverneurs	13 février	Vienne
5. UPU – Conseil d'administration	13 février-2 mars	Berne
6. UPU – Conseil d'exploitation postale	13 février-2 mars	Berne
7. FIDA – Conseil d'administration, trente-cinquième session	20-24 février	Rome
8. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante-septième session	Février	La Haye
9. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-quinzième session	Février-mars	Montréal (Canada)
10. AIEA – Conseil des Gouverneurs	5-9 mars	Vienne
11. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil, trois cent treizième session	15-30 mars	Genève
12. FIDA – Conseil d'administration, cent cinquième session	9-13 avril	Rome
13. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
14. ONUDI – Conseil du développement industriel, quarantième session	14-18 mai (sujet à modification)	Vienne
15. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité des programmes et du budget	7-11 mai	Vienne
16. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixante-cinquième session	21 mai	Genève
17. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B, réunions officieuses et réunions d'experts, trente-neuvième session, première partie	21-25 mai (sujet à modification)	Vienne
18. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A, réunions officieuses et réunions d'experts, quarante et unième session	29 mai-8 juin (sujet à modification)	Vienne
19. OIT – Conférence internationale du Travail, cent unième session	30 mai-15 juin	Genève
20. OACI – Comité, cent quatre-vingt-seizième session	Mai	Montréal (Canada)
21. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante-huitième session	Mai	La Haye
22. OMS – Conseil exécutif, cent trente et unième session	Mai	Genève
23. AIEA – Conseil des Gouverneurs	4-8 juin	Vienne
24. FAO – Conseil, cent quarante-quatrième session	11-15 juin	Rome

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
25. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, trente-huitième session	11-15 juin (sujet à modification)	Vienne
26. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil, trois cent quatorzième session	15 juin	Genève
27. OMM – Conseil exécutif, soixante-quatrième session	17-27 juin	Genève
28. OMI – Conseil, cent huitième session	18-22 juin	Londres
29. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-seizième session	Juin	Montréal (Canada)
30. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-treizième session	Juin	À déterminer
31. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, dix-huitième session	9-27 juillet	Kingston
32. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante-neuvième session	Juillet	La Haye
33. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B, réunions officieuses et réunions d'experts, trente-neuvième session, deuxième partie	Août-septembre	Vienne
34. FIDA – Conseil d'administration, cent sixième session	10-14 septembre	Rome
35. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, vingt-huitième session	5-6 septembre	Vienne
36. AIEA – Conseil des Gouverneurs	10-14 septembre	Vienne
37. AIEA – Conférence générale, cinquante-cinquième session	17-21 septembre	Vienne
38. AIEA – Conseil des Gouverneurs	24 septembre	Vienne
39. UIT – Conseil	Septembre	Genève
40. OACI – Comité, cent quatre-vingt-dix-septième session	Septembre-octobre	Montréal (Canada)
41. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-dix-septième session	Septembre-octobre	Montréal (Canada)
42. OMPI – Assemblée des États membres	Septembre-octobre	Genève
43. UNESCO – Conférence générale	Septembre-octobre	Paris
44. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A, réunions officieuses et réunions d'experts, quarante-deuxième session	3-5 octobre (sujet à modification)	Vienne
45. FMI et Groupe de la Banque mondiale – Assemblée annuelle des Conseils des Gouverneurs	12-14 octobre	Washington
46. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante-dixième session	Octobre	La Haye
47. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, trente-neuvième session	Octobre	Vienne
48. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
49. UPU – Conseil d'administration	Octobre-novembre	Berne
50. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil, trois cent quinzième session	1 <sup>er</sup> -16 novembre	Genève
51. ONUDI – Conseil du développement industriel, quarante et unième session	19-23 novembre (sujet à modification)	Vienne
52. FAO, Conseil, cent quarante-cinquième session	26-30 novembre	Rome

<i>Organe</i>	<i>Dates (2012)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
53. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité de l’assistance et de la coopération techniques	26-28 novembre	Vienne
54. AIEA – Conseil des Gouverneurs	29-30 novembre	Vienne
55. OMI – Assemblée, vingt-neuvième session	Novembre	Londres
56. OMI – Conseil, cent neuvième session	Novembre	Londres
57. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-quatorzième session	Octobre-novembre	À déterminer
58. Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques, dix-septième session	Novembre-décembre	La Haye
59. FIDA – Conseil d’administration, cent septième session	10-14 décembre	Rome
60. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	La Haye
61. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye
62. Conférence organisée pour faciliter l’entrée en vigueur du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	À déterminer	Vienne

**E. Projet de calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes conventionnels créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2013**

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. OMS – Conseil exécutif, cent trente-deuxième session	Janvier	Genève
2. OACI – Comité, cent quatre-vingt-dix-huitième session	Janvier-février	Montréal (Canada)
3. FIDA – Conseil des Gouverneurs, trente-sixième session	11-15 février	Rome
4. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité des programmes et du budget	Février	Vienne
5. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante et onzième session	Février	La Haye
6. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-dix-huitième session	Février-mars	Montréal (Canada)
7. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B, réunions officieuses et réunions d'experts, quarantième session	Février-mars	Vienne
8. UPU – Conseil d'administration	Février-mars	Berne
9. UPU – Conseil d'exploitation postale	Février-mars	Berne
10. BIT – Conseil d'administration et commissions du Conseil, trois cent seizième session	Mars	Genève
11. AIEA – Conseil des Gouverneurs	Mars	Vienne
12. FIDA – Conseil d'administration, cent huitième session	8-12 avril	Rome
13. FAO – Conseil, cent quarante-sixième session	22-26 avril	Rome
14. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
15. ONUDI – Comité des programmes et des budgets, vingt-neuvième session	21-24 mai (sujet à modification)	Vienne
16. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité des programmes et du budget	Mai	Vienne
17. OACI – Comité, cent quatre-vingt-dix-neuvième session	Mai	Montréal (Canada)
18. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante-douzième session	Mai	La Haye
19. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B, réunions officieuses et réunions d'experts, quarante et unième session, première partie	Mai	Vienne
20. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A, réunions officieuses et réunions d'experts, quarante-troisième session	Mai	Vienne
21. OMS – Assemblée mondiale de la santé, soixante-sixième session	Mai	Genève
22. OMS – Conseil exécutif, cent trente-troisième session	Mai	Genève
23. OIT – Conférence internationale du Travail, cent deuxième session	Mai-juin	Genève
24. FAO – Conférence, trente-huitième session	15-22 juin	Rome

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
25. FAO – Conseil, cent quarante-septième session	24-25 juin	Rome
26. ONUDI – Conseil du développement industriel, quarante-deuxième session	24-28 juin (sujet à modification)	Vienne
27. AIEA – Conseil des Gouverneurs	Juin	Vienne
28. OACI – Conseil, cent quatre-vingt-dix-neuvième session	Juin	Montréal (Canada)
29. BIT – Conseil d’administration et commissions du Conseil, trois cent dix-septième session	Juin	Genève
30. OMI – Conseil, cent dixième session	Juin	Londres
31. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, quarantième session	Juin	Vienne
32. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-quinzième session	Juin	À déterminer
33. OMM – Conseil exécutif, soixante-cinquième session	Juin	Genève
34. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante-treizième session	Juillet	La Haye
35. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, dix-neuvième session	Juillet-août	Kingston
36. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail B, réunions officielles et réunions d’experts, quarante et unième session, deuxième partie	Août-septembre	Vienne
37. FIDA – Conseil d’administration, cent neuvième session	16-20 septembre	Rome
38. AIEA – Conseil des Gouverneurs	Septembre	Vienne
39. AIEA – Conférence générale, cinquante-septième session	Septembre	Vienne
40. AIEA – Conseil des Gouverneurs	Septembre	Vienne
41. OACI – Comité, deux centième session	Septembre-octobre	Montréal (Canada)
42. OMPI – Assemblée des États membres	Septembre-octobre	Genève
43. UNESCO – Conférence générale	Septembre-octobre	Paris
44. FMI et Groupe de la Banque mondiale – Assemblée annuelle des Conseils des Gouverneurs	Octobre	Washington
45. UIT – Conseil	Octobre	Genève
46. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif, soixante-quatorzième session	Octobre	La Haye
47. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A, réunions officielles et réunions d’experts, quarante-quatrième session	Octobre	Vienne
48. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, quarante et unième session	Octobre	Vienne
49. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
50. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-seizième session	Octobre-novembre	À déterminer
51. OMT – Assemblée générale, vingtième session	Octobre-novembre	À déterminer



102  
11-50461 (F) 041011 041011

<i>Organe</i>	<i>Dates (2013)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
52. OMT – Conseil exécutif, quatre-vingt-dix-septième session	Octobre-novembre	À déterminer
53. UPU – Conseil d’administration	Octobre-novembre	Berne
54. OACI – Conseil, deux centième session	Octobre-novembre	Montréal (Canada)
55. FAO, Conseil, cent quarante-huitième session	25-29 novembre	Rome
56. BIT – Conseil d’administration et commissions du Conseil, trois cent dix-huitième session	Novembre	Genève
57. AIEA – Conseil des Gouverneurs, Comité de l’assistance et de la coopération techniques	Novembre	Vienne
58. AIEA – Conseil des Gouverneurs	Novembre	Vienne
59. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
60. OMI – Conseil, cent onzième session	Novembre	Londres
61. Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques, dix-huitième session	Novembre-décembre	La Haye
62. ONUDI – Conférence générale, quinzième session	2-6 décembre (sujet à modification)	Vienne
63. FIDA – Conseil d’administration, cent dixième session	9-13 décembre	Rome
64. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	La Haye
65. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	La Haye
66. Conférence organisée pour faciliter l’entrée en vigueur du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	À déterminer	Vienne

A/66/32